

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Après le verdict...



Tandis que, protégé par les gardes à cheval, Charles Barataud réintègre sa prison, la foule accourue manifeste...

(Pages 8 et 9, les derniers échos et documents de nos envoyés spéciaux à Limoges)

LANTERNE SOURDE

Une journaliste, détective amateur

Le samedi 11 mai 1929, à 8 h. 30 du soir, Mme Claire Gonon, chroniqueur judiciaire — la seule femme écrivant actuellement une chronique judiciaire quotidienne et remarquée dans un grand journal du matin — regagnait son domicile, 3, quai d'Anjou. Elle venait de descendre de sa voiture, lorsque son aimable concierge qui l'attendait sur le pas de la porte lui dit, toute émue :

... Je crois, Madame Claire, qu'il se passe de drôles de choses chez vous...

Mme Gonon, dont l'habitude des audiences, les reportages périlleux et le sport ont affermi le sang-froid naturel, demanda simplement :

— N'est-il rien arrivé à Monsieur ?

— Il ne s'agit pas de Monsieur...

Mme Gonon comprit que le concierge, ou ne voulait plus rien dire, ou n'en savait pas davantage, monta chez elle.

Les nombreux amis — femmes de lettres, écrivains, avocats, hommes politiques — qui ont été reçus dans le délicieux intérieur du quai d'Anjou, connaissent bien la disposition des lieux.

L'antichambre est une pièce carrée sur laquelle s'ouvrent la salle à manger et les dépendances. L'appartement qui occupe une des ailes de l'hôtel Czartoriski — le joyau de l'île Saint-Louis — n'est pas très vaste, mais parfaitement disposé : trois pièces principales, la chambre, la salle à manger et le studio prennent jour sur le quai d'Anjou.

Mme Gonon, en montant l'escalier, remarqua quelques gouttes de sang et à hauteur du deuxième étage trois empreintes sanglantes. Vivement elle ouvrit la porte ; dans l'antichambre, rien de suspect, dans la salle à manger, non plus ; cependant, le couvert n'était pas mis, les persiennes du studio étaient closes.

... « Marcelle », cria Mme Gonon. Aucune réponse. La cuisine d'ailleurs était vide ; Marcelle n'était pas dans les dépendances.

Marcelle Maillon, était depuis plusieurs semaines au service de Mme Gonon, qui l'avait découverte au cours d'un reportage dans la Creuse.

Toute l'apparence d'une brave fille de campagne ; Mme Gonon en était satisfaite ; seule, la cuisine laissait un peu à désirer... Sa conduite n'avait donné lieu à aucune remarque ; on ne lui connaissait pas d'amoureux. Où était Marcelle ?

En quelques secondes, avec la rapidité d'analyse qui la caractérise, Mme Gonon rassembla ses idées ; elle se souvint alors d'un incident qui s'était produit la veille au soir : au moment où Marcelle apportait le potage, plusieurs coups espacés avaient retenti et au même instant, Marcelle avait laissé tomber le couvercle de la soupière. L'émotion de cette grosse fille habituellement calme parut suspecte à Mme Gonon ; elle allait lui demander : « qu'avez-vous ? » mais elle se retint ; elle regarda Marcelle.

Ses traits étaient décomposés ; Marcelle ne pensait ni à aller répondre à la porte, ni à déposer la soupière. Naturellement de nouveaux coups furent frappés. Cette fois, la placide servante perdit la tête :

— « C'est lui... » dit-elle.

Et avant que Mme Gonon ait pu l'interroger, elle était déjà à la porte. Mme Claire arriva derrière elle, juste à point pour apercevoir l'ombre fuyante d'un inconnu : de fortes épaules, un chapeau de feutre taupé, des pantalons tirebouchonnés :

— Que faites-vous là ?

Mme Gonon crut entendre : « Je viens pour être bonne... », mais à la réflexion, elle pensa qu'elle avait mal compris les mystérieux propos et que l'individu avait dû lui dire : « Je viens pour votre bonne... »

L'homme descendit lourdement et dans sa précipitation, il laissa échapper de ses mains un silex veiné.

Ce devait, être jusqu'à ce jour, la seule pièce à conviction.

Marcelle, interrogée, balbutia quelques paroles incohérentes, mais elle manifesta une telle angoisse que Mme Gonon ne voulut pas insister, préféra se tenir sur ses gardes et attendre les événements.

Mais elle ne se doutait pas que les événements allaient se précipiter de la sorte...

Ainsi, comme indices : des taches de sang, un silex veiné et la disparition de la bonne.

A ce moment, M. Gonon, le relieur d'art bien connu, entra : il venait du commissariat, mais ne rapportait aucun renseignement. Mme Gonon ne se contenta pas de cette première démarche inutile ; elle se rendit immédiatement auprès du magistrat.

Au commissariat, on enregistra les déclarations de Mme Gonon et avec



Mme Claire Gonon

un sourire, peut-être ironique, le commissaire lui dit : « Pourquoi, Madame, ne seriez-vous pas le premier de mes collaborateurs, dans l'enquête qui va commencer... »

Mme Gonon releva le défi.

Le 13 mai et les jours suivants l'enquête n'avait apporté aucune précision nouvelle. Dans les différents services de la police où Mme Gonon s'était rendue, les réponses furent à peu près identiques : Marcelle avait du être enlevée et sans doute, à cette heure, si elle n'était pas au fond de quelque canal Saint-Martin, elle voguait vers Buenos-Ayres, à moins qu'elle n'ait été entraînée dans une louche maison de province...

Mme Gonon, qui est l'amie de tant de présidentes d'œuvres sociales et qui fait partie de sociétés françaises et étrangères pour le relèvement des jeunes filles, n'a pas voulu permettre qu'une innocente limousine soit égarée : aussi est-elle remontée dans son auto et fait-elle, elle-même, l'enquête nécessaire.

Malgré les difficultés de sa tâche, elle ne désespère pas d'aboutir.

Monsieur LECOQ.



Un scandale au Palais

Le Palais est en émoi. Le scandale provoqué par le mémoire d'un avocat, M^e Henry B... révélant des faits qui pour la plupart sont le secret de Polichinelle, fait l'objet dans les couloirs de conversations animées.

M^e B..., traduit devant le conseil de l'ordre pour avoir irrégulièrement recherché de la clientèle, n'a pas voulu, comme il l'a écrit dans son mémoire incendiaire, « monter tout seul dans la charrette »...

Et c'est pourquoi il a désigné une trentaine de confrères, dont les uns étaient depuis longtemps sur toutes les lèvres, dont les autres ne sont peut-être coupables que d'une imprudence.



La nécessité d'une enquête

Cité devant le conseil de l'ordre pour le 4 juin, M^e B... a fait défaut. Le conseil a prononcé sa radiation. M^e B... fera opposition, puis, si sa radiation est maintenue, il interjettera appel devant la cour.

Il ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur son sort ; mais il tient à faire traîner la procédure le plus longtemps possible pour permettre que l'enquête ouverte sur ses révélations se poursuive complètement.

« Tant que je serai dans le Palais, a dit M^e B..., « je sais que l'étouffement ne sera pas possible, car j'ai un dossier bien garni. »

Le roi du racolage

On voit ordinairement par groupe de trois ou quatre, se promener dans les couloirs, les avocats visés par M^e B...

La plupart, on le conçoit, ont l'air affreusement embêtés : certains ont été de bonne foi, sans doute les collaborateurs d'agents d'affaires plus ou moins propres.

Mais il en est quelques-uns qui ne peuvent invoquer l'excuse de l'ingénuité.

Tel est le roi du racolage au Palais, ce bon gros garçon, qui connaît à merveille l'argot — mieux que les types du milieu — et qui fume de beaux cigares... Celui-là n'a pas l'air de s'en faire...

Quand on lui parle du mémoire de M^e B..., il répond simplement : « ... C'est perfide et puis c'est méchant !... »

Il continue son petit trafic : les gens bien informés assurent qu'il ne restera pas longtemps au Palais.



Conclusion

Qu'il y ait eu des défaillances parmi de jeunes avocats pressés d'arriver, poussés par le besoin, par des charges de famille, cela n'est pas douteux : une sanction s'impose, mais aussi les circonstances atténuantes.

Bien des gens sensés au Palais estiment que les vrais responsables de ces pénibles événements sont ceux qui y ont introduit cette camaraderie sans tenue et ces mœurs singulières qui ont présidé si souvent aux élections du conseil de l'ordre...

Pour remettre les choses en état, il faudrait une rude discipline et un sérieux nettoyage.

Les quinze sosies

Un cirque de Sallave City (la cité des Mormons, avait publié une annonce proposant une très bonne rémunération à quinze jeune filles blondes et minces, qui ressembleraient plus ou moins à une photographie reproduite sur l'affiche.

1.200 candidates se présentèrent et on put, en effet, choisir entre elles une quinzaine qui se ressemblaient comme des sœurs.

Si bien que, quand James Brawn fiancé de l'une de ces jeunes beautés se présenta dans les coulisses du cirque, il saisit dans ses bras et embrassa malgré ses cris et protestations, une des sosies de sa douce Jenny.

Et mis en présence de toutes les quinze il dut examiner attentivement, sous les rires de tous les assistants, les mains des girls avant de découvrir celle qu'il aimait le plus.



« Le bouc émissaire »

Mrs Ellis de New-York, lasse, des mauvais traitements de son mari, a intenté un procès en divorce. Elle déclara au tribunal que son époux était insupportable, qu'il la traitait de haut et l'insultait sans cesse.

Le juge répondit que ces choses lui semblaient inhérentes à la vie conjugale et aussi inévitables que les grands nettoyages mais que comme ces derniers, ces scènes de ménages ne pouvaient pas être quotidiennes. Il conseilla vivement aux époux de s'entendre.

— Impossible ! répondit Mme Ellis, mon mari est employé dans un grand magasin en qualité de « bouc émissaire ». C'est lui qui est chargé de recevoir tous les clients mécontents et de se laisser insulter par eux sans broncher. En plus de son traitement, il reçoit cinq dollars pour chaque scandale. Mais ses sentiments refoulés éclatent dès qu'il rentre chez lui et c'est moi qui en devient la victime !

Le juge reconnut que le cas était incurable et accorda le divorce.

LES 13 MYSTERES

Grand Concours hebdomadaire de "Détective"

Voici la liste des gagnants du Mystère n° 11

1. Ex-æquo. ASTRUC, collège Sainte-Barbe, place du Panthéon, PARIS 5^e
2. Ex-æquo. LUCCIONI Philippe, 5, boulevard de la République, BEAU-SOLEIL (Alpes-Maritimes).
3. DUMAIN, Maison Carrée, ALGER.
4. Ex-æquo. BODEL, Jacques, 50, rue de la Vignette, LILLE.
5. Ex-æquo. GODWEL (Mme), RETOURNELOUP, ESTERNAY (Marne).
6. BARON, Louis, 65, cours Jean-Jaurès, GRENOBLE.
7. Ex-æquo. BEFFRE, Roger, ROQUEFORT-SUR-SOULZON (Aveyron).
8. Ex-æquo. DIUMENGE A. Madame, 58, rue de Navarre, BORDEAUX.
9. Ex-æquo. LE MASSON, Emile, 23, rue du Vieux-Calvaire, TOURS.
10. GUILLAUME, Madame, 224, avenue Victor-Hugo, CLAMART (Seine).
11. BOURDON, G., 109, rue DeFrance, VINCENNES (Seine).
12. BIGNON, James, 134, route Nationale, ESEAUTPONT (Nord).
13. FOURRE Madame, 6, place Saint-Hilaire, NIORT.
14. Ex-æquo. GIRAUDON, Madame, 30, place Monge, CHAMBERY (Savoie).
15. Ex-æquo. BERGER, 9, rue Danton, LYON.
16. CONSTANTIN, Elie, 2, G. O. A., 2^e Compagnie, ISTRES (Bouches-du-Rhône).
17. DUFOUR, Arthur, 22, place Sainte-Croix, IXELLES (Bruxelles).
18. HERNE Jean, 194, avenue de Bry, LE PERREUX (Seine).
19. PORSON, Pierre, 9, rue Denis-Papin, PANTIN (Seine).
20. NORBERG G., Lycée de garçons, NICE.
21. DENAYER, Maya, 37, rue de la Fauvette, BRUXELLES.
22. Ex-æquo. BATAILLON, F., 3, place Vaucanson, GRENOBLE.
23. Ex-æquo. SOUQUE, Marcel, Grand café des sports, CAZERES (Haute-Garonne).
24. ALLINE, Marcel, 2, impasse Deligny, PARIS (17^e).
25. Ex-æquo. HILAIRE, rue de Sofane, 40, SAINT-ETIENNE.
26. Ex-æquo. COURLET, Gabriel, CAPHAN par Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).
27. Ex-æquo. SALIN, Maurice, 15, rue du Colonel-Pollet, à FLERS-BOURG (Nord).
28. Ex-æquo. THONE, Jos, avenue David, 218, DOLHAIN-LEZ-VERVIERS (Belgique).
29. Ex-æquo. MARTIN, Georges, rue Pensée, GANGES (Hérault).
30. Ex-æquo. PERAULT, Eugène, 23^e escadron du train, CASABLANCA.
31. Ex-æquo. EVRARD, Marcel, avenue David, 105, DOLHAIN (Belgique).
32. Ex-æquo. CLEMARON, François, Cercle des officiers, place de Verdun, GRENOBLE.
33. Ex-æquo. DELAFOSSE, André, 28, rue de Neustrie, LE HAVRE.
34. GRAIL, Georges, 68, avenue du Prado, MARSEILLE.
35. MOREL, Jean, 11, route Nationale, ANSE (Rhône).
36. Ex-æquo. DEMEURE, 28, Grande-Rue de la Croix-Rousse, LYON.
37. Ex-æquo. SAGNAC Jean, CAZERES-SUR-GARONNE (Haute-Garonne).
38. Ex-æquo. SALLAMAND, Berthe, 5, rue Villeroi, LYON.
39. Ex-æquo. ESPIRER, R., CAPHAN par Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).
40. DUCLAUX, Robert, 232, rue de Crimée, PARIS.
41. WALLACH, Adolphe, 3, rue de Jarente, PARIS.
42. Ex-æquo. ALARY, Charles, instituteur, à CERET.
43. Ex-æquo. PREVOST, Georges, 87, rue Claude-Decaen, PARIS.
44. Ex-æquo. LOMMAERT, Paul, 81, rue du Casque, ANVERS.
45. Ex-æquo. ARAGNO, Madame, rue Lalanne, BIARRITZ.
46. Ex-æquo. NEY, Jean, 60, rue Notre-Dame, NANCY.
47. RICKLIN, Georges, 11, rue du Moulin-des-Prés, PARIS.
48. BERBERICH, Max, 46^e R. I., 1^{re} C., Caserne de Reully, PARIS.
49. DERMILLE-PIGNAN, 47, place Notre-Dame, MONTPELLIER.
50. THERY, Lucien, place de la République, CONNERÉ.
51. DURAND, A., 4, rue Valeix, TOULOUSE.
52. BOURRIERES, Henri, 11, rue de Salles, ORAN.

... et les prix qui leur sont attribués

- 1^{er} PRIX ex-æquo..... 500 francs en espèces chacun.
- 3^e au 10^e PRIX 10 Romans d'aventures (Val. 80 francs).
- 11^e au 20^e PRIX 7 Romans d'aventures (Val. 56 francs).
- 21^e au 52^e PRIX 10 volumes Cinéma Romanesque (Val. 35 francs).

L'homme qui perd les parapluies

Un homme qui voulait et parvint à être célèbre, vient de mourir à Copenhague :

Henrik Jespersonn. Petit employé, modeste, tranquille, il vivait retiré, sans relations dans les capitales danoises. Mais son aspect timide et rangé cachait de formidables ambitions ; il voulait qu'on parle de lui.

Heureusement pour le Danemark, il ne fut pas obligé de suivre l'évangile de Hérostate.

La mort d'un de ses parents éloignés lui donna une occasion moins dramatique de passer à la postérité.

Il hérita de ce cousin de province un stock de plusieurs centaines de parapluies. N'ayant pas d'aptitudes pour le commerce, il les déposa dans le magasin de son appartement, choisit le plus beau pour son usage personnel fit graver sur le manche son nom, et... le perdit deux jours après.

Quelle ne fut sa surprise et sa joie quand il lut dans un journal de la ville une annonce invitant M. Henrik Jespersonn à retirer son parapluie.

Son rêve se réalisait. Il prit un autre pépin et alla l'oublier immédiatement dans un tramway.

L'annonce apparut de nouveau. Il employa depuis ce jour, tous ses instants libres à perdre ses parapluies dans les musées, les églises, les squares et autres endroits publics. Tant et si bien que bientôt tout Copenhague parla de « l'homme qui perd ses parapluies »

Sa gloire dura jusqu'à l'épuisement des stocks.



La Prisonnière !

Le drame qui fut jugé lundi dernier par le jury de la Seine était d'une nature très spéciale : Paule Pellagaud avait tué Mme Erard, la mère de son amie Simone, sa trop tendre amie...

Mme Erard, que cette liaison inquiétait, avait tout fait pour provoquer une rupture ; exaspérée, Paule Pellagaud l'avait mortellement frappée d'une balle de revolver.

Le jury acquitta la meurtrière : le verdict étonna tout le monde, car malgré la belle plaidoirie de M^e Henry Torrès, le crime de Paule Pellagaud paraissait difficilement excusable.

Un juré donna l'explication de l'énigme :

« — Nous l'avons acquittée, parce que nous avons jugé que l'autre ne valait pas mieux et devait être mise dans la même sac... Alors !



LES COMMUNIQUÉS DE LA QUINZAINE

Ils contiennent : Les programmes des théâtres, cinémas, expositions, conférences, sports, courses, cabarets, dancings, restaurants.

Echos, idées nouvelles, comptes rendus politiques, financiers, artistiques, théâtraux, cinématographiques, sportifs, etc.

Ce qui va se passer, Ce qui s'est passé, Ce qui est offert, Ce qui est demandé.

Le numéro, 2 francs, 32 pages. Paraît le 1^{er} et le 15. En vente partout et 45, rue Boissière, Paris (16^e).

PASSE-PARTOUT

Jeudi prochain : LONDRES SECRET par Jacques Dysbord

Vous trouverez page 10 le dernier des 13 mystères Détective prépare un nouveau et sensationnel concours hebdomadaire

1 Franc 25
DÉTECTIVE
 16 pages
 35, Rue Madame, Paris
 Téléphone : LITTRÉ 32-11
 George-Kessel
 Directeur-Rédacteur en Chef



A gauche : La grande parade annuelle de la police à New-York. A droite : Le nouvel uniforme des policemen

COMMENT JE COMBATS LE CRIME

par Grover Whalen

MALGRÉ les nombreuses nationalités et les nombreux éléments représentés par les habitants de cette ville, New-York est, au point de vue du respect de la loi, la seconde ville des Etats-Unis, la première étant Washington.

En tant que chef de la police, j'ai la profonde conviction que New-York possède une des organisations de police les mieux disciplinées, les plus courageuses et les plus énergiques de la nation.

Le pourcentage du crime à New-York (6,7 % par cent mille habitants) est relativement modéré en comparaison de celui de Chicago. Cependant, les statistiques démontrent un certain accroissement aussi bien à New-York que dans le pays en général, et ceci malgré les admirables exploits des organisations de la police dans cette cité et ailleurs. Le chiffre total des hommes employés par le département de la police de New-York s'élève à 18.000, et, à moins que la situation du crime ne vienne à s'améliorer, ces forces devront être doublées.

La suppression de tous les éléments criminels exige une alliance des organisations de la police et des organisations judiciaires, afin que les unes et les autres puissent combattre, côte à côte, et sans relâche, les ennemis communs. Des résultats importants ont déjà été atteints par une liaison plus étroite entre les forces de la loi et celles de la défense de la loi, unies en vue du même objectif, l'élimination du criminel. Grâce à ces efforts, nous arrivons à rendre le champ d'activité du criminel de plus en plus restreint, et ses chances d'évasion de plus en plus minces.

Il ne faut pas oublier que le travail, si méritoire de la police, peut être réduit à néant par l'indifférence des pouvoirs judiciaires de la cité. Les criminels devront être traqués sans merci et chassés hors des repaires où ils se cachent, si l'on veut défendre la cité contre les malfaiteurs ; par conséquent, nous ne pouvons pas demeurer inactifs à cause de quelques juges à l'esprit égaré ou indécis.

Afin de résoudre efficacement le problème criminel, la police doit disposer de pouvoirs lui permettant de faire des rafles de fainéants, de sans travail, et de différents types de criminels potentiels, et de les arrêter sans être dérangée par des interventions inopportunes. Les énergumènes, les voyous de toutes sortes qui hantent les rues, soupçonnés de tendances criminelles, mais dont les délits sont difficiles à prouver, sont cueillis en grand nombre dans les rafles de police ; lorsqu'ils sont incapables de rendre compte de leurs moyens d'existence, ils sont

écroués. La police continuera à renforcer la loi, sans craindre ou rechercher la faveur des milieux politiques ou sociaux.

L'armée du crime

Au début de cette année, on comptait environ 32.000 bars secrets à New-York, et ce nombre a été considérablement réduit grâce au travail énergique de la police. Les observations et inspections étroites auxquelles je me suis personnellement livré, m'ont permis de conclure qu'un grand pourcentage des crimes commis dans cette cité ont pour point de départ le seuil de ces bars secrets ou « speakeasies », comme on les appelle chez nous. On ne peut plus considérer le crime comme le résultat de la guerre, déjà lointaine, ainsi que tâchent de le faire accroire ceux qui cherchent une excuse à un nombre sans cesse croissant des violeurs de la loi. Le plus souvent ces « speakeasies » présentent l'aspect d'une pièce étroite meublée de quelques chaises et d'une caisse de « gin synthétique », fréquemment toxique, ainsi que le démontre l'analyse. Chaque fois que la police peut saisir d'une main le goulot d'une bouteille, et prendre de l'autre le vendeur au collet, nous ne manquons pas l'occasion de le faire, et nous appliquons dans toute sa rigueur la loi fédérale de prohibition. Ces repaires sont les plus sinistres pépinières de crime et de dégénérescence morale. Les raids systématiques contre les bars secrets ont eu pour résultat d'obliger leurs propriétaires de changer de profession, et si, par hasard, ils viennent à reprendre leur commerce interrompu, ils peuvent s'attendre à voir leurs établissements fermés une fois de plus.

Nous continuerons à opérer le nettoyage des dancings à bon marché, des cabarets et des arrière-boutiques suspects où l'alcool est débité aux jeunes filles.



Chief de la police de New-York

Le total des arrestations opérées à la suite de crimes de diverses catégories commis en 1928 démontre un accroissement considérable par rapport aux statistiques de 1927. Le nombre de ces arrestations pour 1928 s'élève à 454.339, tandis que l'année précédente on n'en comptait que 416.719. Cet accroissement de 9 % du nombre total d'arrestations est d'autant plus significatif que le nombre de condamnations prononcées à la suite de ces arrestations marque un accroissement de 11 % en 1928 par rapport aux condamnations enregistrées en 1927. La coopération du pouvoir judiciaire et de la police se manifeste dans le fait qu'en 1928, 440.997 affaires ont été jugées par les tribunaux, tandis qu'en 1927 on n'en compte que 404.556.

Le nombre de meurtres et d'attaques à main armée en 1928 montre aussi un accroissement considérable par rapport à 1927. Cependant, la police a opéré avec plus de succès que l'année précédente, et les statistiques des condamnations marquent un accroissement de 3 %.

Pour la sécurité de New-York

Il existe à New-York soixante-quinze postes de police de quartier, deux postes de police de jardins publics, un poste de police de la marine, et quatre postes de police de circulation. Il est évident que ce nombre important de postes, munis d'un puissant contingent et situés dans les sections centrales de la ville, permet à la police de se transporter rapidement sur les lieux où sa présence est nécessaire. De plus, il existe plus de cent kiosques à signaux qui desservent les citadins en cas d'urgence. Aussitôt que le signal est mis en marche, une lumière verte est projetée ; cette lumière est calculée de façon à amener le policeman de service

dans l'espace de deux minutes sur le lieu indiqué. Notre outillage automobile comprend actuellement 329 voitures ordinaires, 52 camions, 47 camionnettes de patrouilles, 578 voitures légères, et 329 motocyclettes dont onze sont blindées. Un budget de 277.000 dollars a été récemment ouvert, afin de compléter et renouveler cet outillage. Grâce à son nouvel équipement, la police automobile de New-York sera parfaitement organisée, vigilante, efficace, capable de satisfaire à toutes les exigences de la vaste cité qu'elle dessert. Six camions de secours, munis de masques contre les gaz, carabines, haches, outils, matériel de première aide aux blessés, et mitrailleuses, viennent d'être ajoutés à la liste ci-dessus. Ces camions supplémentaires ont déjà rendu des services importants, et ont aidé la police dans ses efforts de rendre New-York une cité sachant respecter la loi.

Les automobiles sont fréquemment utilisées dans les attaques armées ; le rapport annuel de la division de circulation démontre que le code rigoureux de la rue a permis aux agents d'arrêter les violeurs de la loi et les trafiquants de stupéfiants se servant d'automobiles.

La brigade des « as »

Au début de cette année, une brigade spéciale a été créée en vue de combattre les bandits. Elle est composée de soixante hommes de choix, et fait partie de nos forces permanentes. Les repaires des bandes sont constamment surveillés par cette équipe, chargée de recueillir et de classer les informations concernant les lieux de rencontre de cette catégorie de délinquants. Les armes à feu perfectionnées et l'adresse des tireurs, permettent à cette brigade, dont les agents sont spécialement choisis pour leur courage, leur intelligence, et leurs capacités de combat, de lutter avec efficacité contre les bandits qui



sont une menace constante dans un port de mer cosmopolite, tel que New-York. Dans le courant du mois de mars, la brigade commandée par le capitaine Kelly, a effectué environ 4.000 visites aux repaires connus des bandits. Au cours de 595 raids, les bandes furent vaincues et dispersées. Quatre-vingt-cinq repaires ont été liquidés dans les trois premiers mois de cette année, grâce à la vigilance et au travail énergique de cette division de police tout spécialement active.

En tant que grand chef de cette brigade j'ai entrepris de chasser les bandits hors de la ville, et à ce point de vue la brigade des as et ses tactiques de lutte énergique contre le bandit, qu'elle va chercher sur son propre terrain, ont pleinement réalisé nos espoirs. A mon avis, le bandit d'aujourd'hui manque de cran, et ceci est prouvé par le fait qu'il emploie des armes à feu en attaquant des hommes et des femmes sans défense, et même parfois des enfants. Un traitement brutal, appliqué par un département de police agressif et belliqueux, atteint des résultats bien plus réels, que celui employé par un pouvoir indulgent. L'examen des statistiques de police de n'importe quelle grande ville pourra confirmer la justesse de cette constatation. En janvier, février et mars de l'année actuelle, 113 bandes ont été dispersées et supprimées. 38 de ces affaires se rapportaient à des crimes commis au cours de l'année précédente.

Détectives et brigades spéciales

Le bureau des détectives de la police de New-York, composé de 1.361 hommes, est parfaitement organisé et capable de résoudre les grands problèmes criminels de la ville. New-York est divisé en districts, mais des brigades spéciales sont formées en vue de surveiller la ville tout entière ; ce sont : la brigade des pick-pockets, la brigade radicale, la brigade automobile, et la brigade des narcotiques. Enfin la brigade des coffres-forts et des chambres fortes, composée d'hommes spécialement entraînés, est chargée des affaires de vol par effraction. On peut réellement s'incliner devant l'admirable effort de la police qui protège la vie d'environ six millions d'habitants du plus grand New-York. Cependant, je considère comme évident que ce travail pourrait être considérablement amélioré si l'énergie tout entière

Après la ronde de nuit le panier à salade escorté de motocyclistes va emmener les indésirables.



Devant le microphone les officiers de police s'entraînent à parler distinctement. Il faudra que leurs ordres soient bien compris.

de ces forces était dirigée contre le crime, dans le but de le supprimer et de le prévenir. Dépister le criminel et restreindre son activité sont les deux champs dans lesquels s'exerce et continuera à s'exercer l'activité de la police.

L'importance de cette action, non seulement répressive, mais encore préventive, s'impose à quiconque examine chaque matin les rapports sur les crimes de la veille. Les crimes les plus pervers sont souvent commis par de tous jeunes gens. Telle que je la conçois, l'action préventive contre le crime doit avoir quatre phases : arrestation même arbitraire de malfaiteurs connus, surveillance des suspects dans leur vie quotidienne, leurs habitudes, liaisons et amitiés, surveillance vigilante des dancings, maisons de jeu, bars secrets, et autres repaires où les éléments vicieux de la cité cherchent à corrompre la jeunesse ; enfin l'éducation régulière de cette jeunesse exposée à toutes les tentations d'une vaste cité cosmopolite.

Ceux qui critiquent le département de la police, oublient trop facilement le travail héroïque accompli à maintes et maintes occasions, et le nombre des vies perdues durant ce travail. En 1927, neuf membres de la police de New-York ont sacrifié leur vie dans l'exercice de leurs fonctions et en 1928, nous comptons onze nouvelles victimes du devoir.

L'avenir

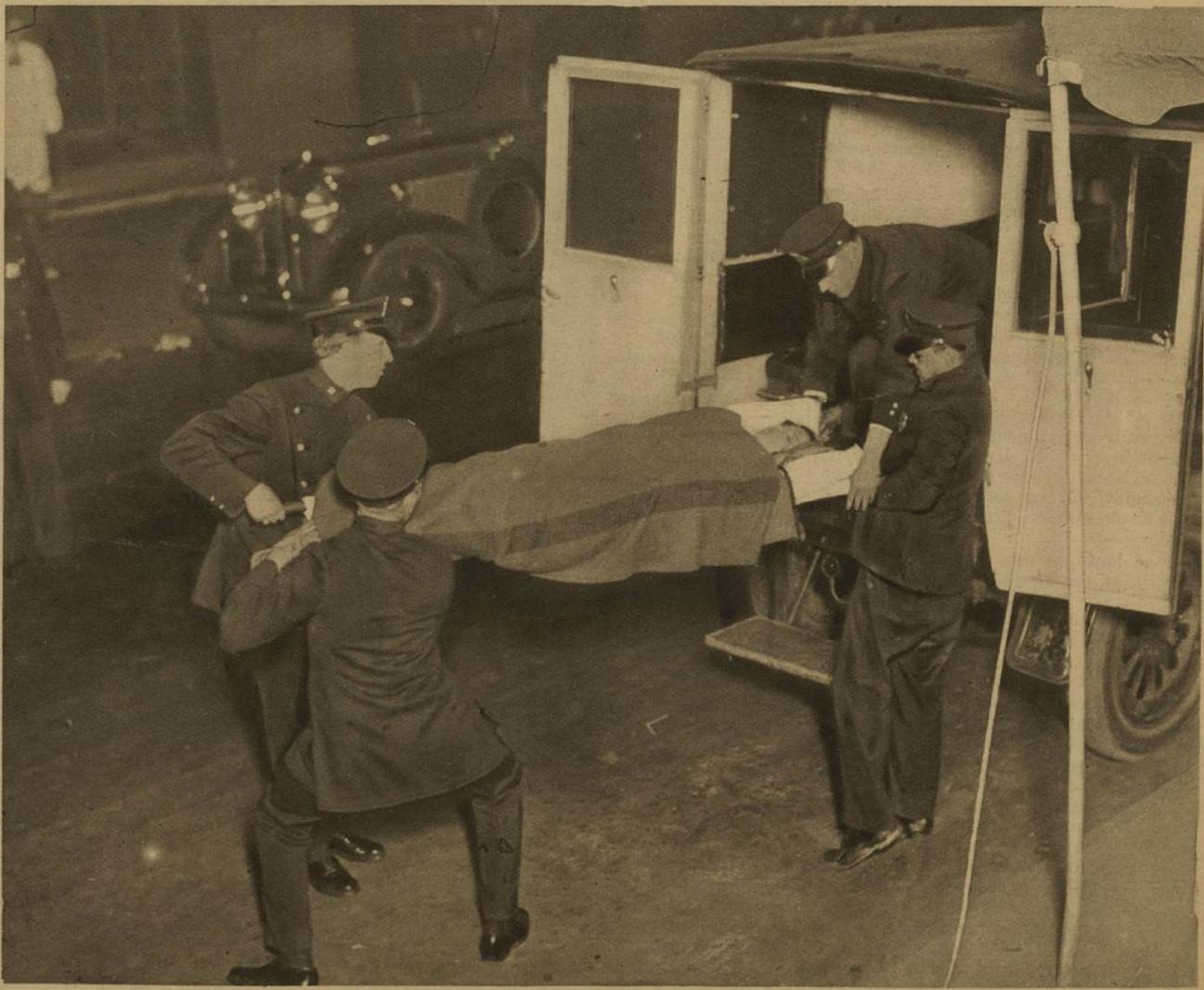
Aucun favoritisme n'existe au département de la police, et le bon travail sera toujours récompensé. On peut aisément constater que le traitement équitable et juste appliqué à tous les représentants de cette force, qu'il s'agisse d'un gradé, ou du plus *neuf* des bleus, entretient et développe la vigueur, la vigilance et l'énergie des équipes de police.

A l'encontre de ce que peuvent penser certains milieux hostiles, le moral de la police, loin de dégénérer, est au contraire excellent et ne fait que s'améliorer. Ma politique, ainsi que la politique de nos forces tout entières s'inspirent et continueront à s'inspirer des principes suivants :

1) Maintenir la rapidité et l'efficacité du travail de la police, en vue de garder le criminel en prison, ou de le placer dans des conditions où il est incapable de nuire. Continuer la pratique des descentes de police dans les maisons du vice, et les *speakeasies*. Combattre les tenanciers de ces établissements, même si un grand nombre de raids est nécessaire pour atteindre ces résultats.

2) Apporter toute l'aide possible et faire preuve de la plus grande courtoisie vis à vis des citoyens réguliers et respectueux de la loi.

Grover WHALEN.



Un crime a été commis. En même temps que les détectives new-yorkais une ambulance est arrivée qui va transporter la victime à l'hôpital ou à la morgue.

LOUIS
ROUBAUD

LA
BOURSE

Les Secrets de la
Bourse révélés aux
profanes par un maître
du reportage.

GRASSET 12 fr.
ÉDITEUR



Sur le Pont de Poissy, les enquêteurs devant les taches de sang laissées par le corps de M. Nos. (Photos Détective)

L'ACTUALITÉ policière vient, coup sur coup, d'enregistrer deux affaires assez troublantes : la mort mystérieuse de M. Nos, dont le corps fut découvert, dans la nuit du 21 au 22 mai, gisant inanimé sur le Pont de Poissy et celle — non moins étrange — d'Edmond Babin dont le cadavre fut trouvé à La Frette, enchaîné dans une barque.

Dans les deux cas, la mort avait été déterminée par une balle de revolver tirée à bout portant.

Tous deux, par l'énigme qui les entourait, firent passablement courir la police et couler pas mal d'encre... et ce n'est peut-être pas fini.

La première brigade mobile, dirigée par M. le Commissaire divisionnaire Paul Gabrielli, qui a réussi nombre d'affaires difficiles et ne peut en conséquence être soupçonnée de carence volontaire dans un cas ardu, a conclu dans chacun de ces décès au suicide.

Est-il donc possible qu'un désespéré songe à maquiller son acte de désespoir pour lancer la police sur la piste du crime après avoir préparé une mise en scène habile ?



Le commissaire Gabrielli.

Ceci est du domaine de la psychologie, et nous allons étudier ces faits extraordinaires en tentant d'en surprendre les raisons.

Disons, toutefois auparavant, que le « suicide », peut être dans certains cas un subterfuge de la police pour « classer » une affaire trop compliquée et qu'il y a lieu d'être très circonspect en de telles circonstances.

Au Pont de Poissy.

Nos lecteurs connaissent les détails de la découverte du cadavre de M. Nos, commerçant très connu dans toute la région de Maisons-Laffitte et de Poissy, qu'il fournit pendant 20 ans de boissons diverses alors qu'il était établi dans le Parc de Maisons-Laffitte.

La vie et l'intimité de M. Gabriel Nos, né à Poissy le 27 mai 1879, comportent certes bien des points restés obscurs dans l'enquête.

Lorsque l'on apprit sa fin tragique, la rumeur publique — qui n'est pas toujours indulgente pour les victimes — ne manqua pas d'affirmer sa conviction du crime d'ordre passionnel ou du guet-apens d'une aventure.

On avait connu, en effet, une liaison extra-conjugale au quinquagénaire. Et, comme d'autre part on le savait très sobre et très sérieux, on s'en tint à cette croyance.

Les enquêteurs procédèrent à de vaines vérifications dans ce sens.

Ils ne s'en tinrent d'ailleurs pas là, et il convient de féliciter les inspecteurs de la diligence exceptionnelle qu'ils apportèrent dans leurs vérifications avant de conclure au suicide possible, et l'on va voir que leur tâche n'était pas aisée.

Rappelons brièvement l'affaire : ...Minuit, l'heure du crime, deux détonations claquent dans la nuit et la flamme des coups de feu luit dans l'obscurité.

Trois consommateurs d'un débit proche du Pont de Poissy entendent et voient. Ils se précipitent sur le pont qui relie par-dessus la Seine Poissy à Carrière et trouvent le cadavre d'un homme de bonne mise.

Ils avertissent la gendarmerie et quelques instants plus tard, les premières constatations sont faites : Ici, l'inconnu est tombé à la renverse sur l'étroit trottoir de carrelage, la tête près du ruisseau où se coagule déjà le sang coulant en abondance de la blessure. L'homme a le pied gauche engagé sous le parapet.

A proximité, pas d'arme. Seulement, à une dizaine de mètres, un portefeuille ouvert ne contenant que des pièces d'identité... pas la moindre somme d'argent.

Quel est le gendarme ou même le policier très averti qui, dans ces conditions, ne croirait au crime.

Les recherches furent entreprises sur cette base et les enquêteurs trouvèrent de suite curieux que les deux ou trois minutes nécessaires à l'arrivée des témoins aient permis à l'agresseur présumé de prendre la fuite sans être remarqué.

Ils s'étonnèrent, en outre, de cette proximité immédiate du portefeuille. Un malfaiteur s'occupe rarement de vérifier son butin sur les lieux de son crime et, à cette heure, à cet endroit sombre, dans le court laps de temps, il apparaissait audacieux, sinon impossible, d'inventorier le contenu dudit portefeuille.

Cependant la disparition de l'arme compliquait singulièrement les choses.

Un dragage fut opéré en Seine à la hauteur de l'endroit où tomba M. Nos. Le revolver de fort calibre (modèle 1892 de l'armée) désigné par le médecin légiste fut retrouvé, intact, sans rouille, parce qu'il était enduit de graisse. Le barillet contenait encore 4 cartouches et 2 douilles percées : les deux coups de feu tirés sur le pont.

Le docteur Detis, qui pratiqua l'autopsie, avait remarqué sur les mains du mort différentes taches noirâtres qu'il avait alors reconnues — sans y prêter autrement attention — comme étant des taches de graisse.

Ceci commençait à expliquer cela.

Ajoutons, pour ne rien omettre, que seules les deux poches du pantalon de M. Nos étaient retournées. Il n'est pas d'exemple qu'un malfaiteur pousse la « fouille » particulièrement à cet endroit, d'autant plus que le corps de M. Nos, lorsqu'il fut découvert, était normalement enveloppé de son pardessus qui, pour n'être pas boutonné, n'était cependant pas ouvert.

La conclusion, malgré les premières invraisemblances, s'imposait.

Le malheureux avait dû se donner la mort après avoir préparé une mise en scène qu'il était aisé de reconstituer :

Il s'accouda sur le parapet du pont ; après s'être assuré en tirant un premier coup de feu de la marche de son revolver, puis, ayant fixé le canon de l'arme ajustée des deux mains, il se tira la balle qui l'atteignit mortellement entre l'œil gauche et la racine du nez, laissant en tombant choir le revolver dans le fleuve.

Si l'on considère, de plus, la trajectoire de la balle pénétrée sur une ligne nettement horizontale, on peut juger qu'il était improbable que le projectile eût été tiré par un agresseur.

Les motifs de ce suicide, l'enquête nous les apprit : M. Nos, après avoir connu des périodes prospères par son travail, avait résolu de se reposer en faisant fructifier son argent. Il avait engagé la presque totalité de ses ressources dans une affaire de radiophonie en laquelle il avait pleine confiance. Quelques jours avant sa mort,

Suicides maquillés

la Société tombait en faillite sans laisser l'espoir du moindre dividende.

M. Nos ne se sentit pas l'âge ni le courage de refaire la petite fortune qu'il avait acquise.

Craignant la misère pour lui et les siens, il prit la fatale détermination... pensant toutefois à ceux qu'il laissait. Il avait contracté, naguère, une assurance de 100.000 francs, qui ne pouvait revenir à sa femme et à ses enfants en cas de suicide. Il résolut, vraisemblablement, de simuler le crime pour leur permettre de bénéficier du contrat.

Le cadavre dans la barque

Le suicide de La Frette, pour être plus simple à démasquer, n'en est pas moins curieux.

Des maraîchers aperçoivent, au matin du 1^{er} juin, un corps enchaîné et inerte dans une barque de pêche à la dérive sur la Seine. Gendarmes et policiers prévenus croient encore a priori se trouver en présence d'un crime et non des moins crapuleux.

La victime est identifiée : Edmond Babin, 22 ans, ouvrier tonnelier, habitant Alfortville.

Bien qu'il fût découvert raide mort, tenant un revolver braqué dans chaque main, on pense, au contraire, au crime « maquillé » en suicide, d'autant plus que les feuilles d'arbres éparses sur la berge recèlent — fait incroyable — des taches rougeâtres, que l'on suppose être du sang.

Le jeune homme, ligoté à l'aide de chaînes solides bouclées par des cadenas, semble être tombé après une bataille peu ordinaire.

Pourtant l'examen du canot laisse perplexes les policiers et ils s'inquièrent de la provenance des différents objets et outils trouvés sur place, ainsi que des perforations récentes pratiquées dans la coque de l'esquif pour permettre le passage des chaînes.

Ils s'aperçoivent que tire-fond, mèches, bondes et chaînes étaient choses nécessaires à l'exercice du métier de tonnelier, que professait Babin.

De plus, les feuilles suspectes de la rive furent remises à M. Bayle à fins d'examen. Elles contenaient simplement des gouttes d'eau rougies par la sève des saules nombreux à cet endroit.

L'audition des parents de l'infortuné Babin ne devait pas tarder à renforcer la conviction des policiers : Il s'était suicidé ayant mûrement préparé sa mise en scène, pour laisser à ses pauvres vieux, à ses frères, à son petit neveu qu'il chérissait, l'espoir qu'il était encore vivant. Effectivement — nouveau Werther — il avait écrit, d'une part à son père, dans une lettre ambiguë, qu'il partait pour un lointain voyage. Il avait dit, d'autre part, la veille de sa mort, à son jeune frère soldat, à Versailles :

— Vous ne me reverrez plus, remets ce billet de 100 francs à mon petit neveu de ma part.

C'était l'ultime testament, de cet être simple, souffrant de tares physiques qui, ayant toujours voulu s'élever au-dessus de son niveau, avait encouru de nombreuses déceptions. L'enquête l'a démontré.

Il s'était ainsi ligoté pour que la barque, perforcée à dessein, entraîne sa dépouille mortelle au fond du fleuve... pour qu'on

Le 11 août 1924, on le découvrit mort, dans le train de Paris-Versailles, le cœur traversé de deux coups de poinçon et l'arme restée fichée dans la deuxième blessure.

Les rampes, les poignées de portières du wagon tragique étaient tachées de sang : le crime apparaissait nettement, d'autant plus que la serviette et le portefeuille de la victime s'ouvraient sur le plancher dans un désordre indescriptible.

Cependant, au cours de l'enquête policière, on eut connaissance de la situation financière inextricable du mort et l'on en vint à contrôler minutieusement les circonstances possibles de l'assassinat envisagé.

Le premier coup de poinçon, pénétré peu profondément, avait préalablement traversé les vêtements de M. Dutfoy, pourquoi donc le coup mortel fût-il porté, en prenant la précaution d'échancrer la chemise ?

De plus, on constata que le cadavre portait aux mains de multiples égratignures



Le docteur Paul

saignantes : celles qui, vraisemblablement, avaient permis de maculer les rampes et les portières.

Les policiers devaient ensuite apprendre, par des témoignages, que M. Dutfoy avait attendu avant de prendre ce train cinq départs à destination de Versailles dont les wagons à son gré contenaient trop de voyageurs.

Le suicide, qu'affirmaient les embarras d'argent et les polices d'assurances récemment contractées, ne fut pas définitivement envisagé, mais l'affaire fut classée sur cette conviction.

Nous avons, avant d'examiner ces curieux



Dans les bois de La Frette, les policiers examinent la chaîne avec laquelle s'était ligoté Edmond Babin.

l'oublie... pour ne pas causer de chagrin aux vieux.

Un précédent

Ces cas de suicides « maquillés », pour s'être répétés à peu d'intervalle, ayant, comme on le voit, des raisons bien distinctes, ont cependant eu des précédents et nous citerons en parallèle l'affaire Dutfoy qui fit un certain bruit en août 1924 :

M. Dutfoy, agent d'assurances, venait alors de contracter quatre polices d'assurances-vie de 100.000 francs chaque, dans quatre compagnies différentes.

événements, demandé au docteur Paul, l'éminent médecin-légiste, ce qu'il en pensait.

Avec sa bonhomie habituelle, il nous a déclaré :

Les suicides « maquillés » existent, mais croyez bien qu'ils ne peuvent égarer l'action de la justice lorsque l'autopsie est bien faite et l'enquête policière bien menée.

Enregistrons donc, pour l'instant, ces sages paroles et croyons-en l'expérience qui les dicte.

Pierre DROUAIRE.

au pays de L'AMOUR VÉNAL



VII

Comment elles finissent

Lorsque, de la grouillante rue Saint-Martin, on pénètre dans la rue de Venise, on ressent, dès les premiers pas, une étrange sensation de dépaysement. L'obscurité, le silence, la solitude pénètrent le passant d'une mélancolie poignante. L'espace est si étroit que les bras ne pourraient s'étendre; on chemine comme à travers une galerie de mine, et là-bas la saignée lumineuse de la rue du Renard apparaît comme un inaccessible mirage. A droite et à gauche, s'ouvrent des trous noirs, orifices inquiétants de tanières où l'imagination voudrait voir des cavernes et qui ne sont que des resserres pour les légumes et les fruits des Halles toutes proches. Il faut s'y résigner, le mystère agonise. Le visiteur romanesque avance dans la rue de Venise au milieu du relent décevant des bananes trop mûres et des oranges pourries. Déjà, le bruit et la lumière vont le ressaisir : trois pas encore et ce seront de nouveau les autobus, les taxis, les visages de tous les jours. Mais, avant que ces trois pas soient franchis, un appel jaillit de l'ombre. Ce n'est qu'un murmure, mais qui suffit, tant il est imprévu, à immobiliser l'amateur de mystère, qui bravement tourne la tête.

Dans le cadre éraflé d'une porte ouverte à même la rue et qui semble, écrasée au bas du mur aveugle, l'orifice naturel d'une grotte au pied d'une falaise, une forme humaine apparaît confusément.

Mme Anna, verrue vivante de cette rue morte, vénéneux champignon de ce fumier, tient ici depuis trente-sept ans boutique de ses charmes.

Il serait difficile de lui donner un âge, impossible de dire de combien d'années elle a dépassé le demi-siècle. Ses cheveux ne sont pas blancs et pourtant ils n'ont pas une couleur naturelle : ils paraissent ternes, irrégulièrement décolorés, ici châtain, là roussâtres, là d'un gris verdâtre. La face, d'une teinte plus franche, s'avère insolemment rouge brique. Dans cette masse bouffie de graisse malsaine, les yeux aux paupières frangées de jaune s'ouvrent comme deux plaies atones. Le nez, très court, semble n'avoir été posé là que pour servir de support aux poils frisottants des narines; sur les lèvres violacées, paraissent deux chicots attardés en ces lieux comme les barreaux rongés de rouille d'un égout désaffecté.

Le corps d'Anna se perd sous l'amoncellement de vêtements hétéroclites.

Pour peu qu'on s'approche, une symphonie violente, agressive monte à l'assaut de l'odorat téméraire. Toutes les senteurs diffuses dans l'air ambiant font soudain bloc et leur remugle écœurant fait chavirer le cœur.

Voici la pointe aiguë de l'aramon, acide et poisseux à la fois; voici, plus sourde mais plus nauséabonde, l'essence amère des charcuteries mal digérées; voici, en grisaille, l'o-

deur de crasse humaine, couche après couche accumulée; voici, en sourdine, l'aigrelette vibration du tabac à priser; puis, brochant sur le tout, plus horrible d'être imprévu, le Floramy, orgueil du coiffeur de la rue de La Reynie.

Le domaine de Mme Anna mesure bien deux mètres sur deux. C'est un espace carré, au-dessous d'un escalier dont l'entrée doit se trouver dans la maison voisine. L'inventaire du mobilier n'est pas chose facile, car il fait là dedans plus noir encore que dans la rue et ce n'est pas la bougie qui charbonne au goulot d'une bouteille qui suffit à dissiper les ténèbres. Le regard finit pourtant par s'entraîner et l'on distingue au fond, dans la partie la plus basse, un grabat recouvert d'un cache-mire miteux, décoloré, en loques; à la tête de ce « lit », un broc ébréché, une écuelle en terre dévernissée, figurent l'hygiène; à l'autre extrémité de la « chambre », un amas indescriptible de choses sans nom : on discerne un vieux pneu, des statuette sans tête ni bras, un casque de fantassin allemand...

Le long des grands murs noirs, l'eau ruisselle. Depuis vingt-quatre heures, il pleut sans arrêt. La rue de Venise est un torrent qui, dans son cours impétueux, charrie mille débris. Lasse de regarder depuis le matin passer devant sa porte des bouchons, de la paille et des fruits gâtés flottant sur l'eau noire, Mme Anna a clos sa boutique et s'en est allée au « débit », où vingt ans d'assiduité lui assurent un crédit sans limite.

— Pour moi, ça sera un byrrh cassis !
Il pleut toujours, les amis succèdent aux byrrhs, les suzes aux amis. A 10 heures, le patron du bar, paternel, refuse énergiquement à Mme Anna le pernod bien tassé qu'elle implore d'une voix pâteuse. D'une pression douce, mais sans réplique, il la pousse dehors. Dans la nuit zébrée par l'averse, Mme Anna titube et patauge. Elle ne reconnaît plus rien du quartier familial. Elle confond la rue Simon-le-Franc et la rue Saint-Merri. Devant le commissariat, une flaque traîtresse, huile et eau, tend à son pied mal assuré un piège qu'il ne peut éviter. Juste en face de la « tôle », Mme Anna s'étale de tout son long. L'agent de service la ramasse sans douceur :

— Encore soûle, madame Anna, vous n'avez pas honte !

La brutalité de sa chute et la fraîcheur de l'eau lui ayant rendu quelque lucidité, Mme Anna fait dans le poste une entrée quasi décente. Elle est connue ici, la plus connue des filles du quartier, et n'est pas sans en tirer quelque vanité ni quelques menues privautés.

— Chef, dit-elle d'une voix larmoyante, vous allez pas me mettre au violon, mouillée comme me v'là ? Vous me laisserez bien un peu me sécher ?

Le brigadier lève de dessus ses dossiers un œil qu'il voudrait sévère :

— Encore vous ! Allez, séchez-vous, mais tenez-vous peinarde !

Dans un coin, haut comme une tour et bourré comme un haut fourneau, un poêle de fonte dévore en rougissant le charbon des contribuables. D'un pas raidi par la crainte de tomber encore, Mme Anna s'approche du foyer et tend à la bonne chaleur son tablier ruisselant.

Bientôt, une buée l'entoure. Elle s'est assise d'une fesse timide sur un bout de banc. Silencieuse, « peinarde » à souhait, trahie seulement par l'odeur de chien mouillé qu'elle dégage,

elle tâche de se faire oublier. Dans l'affairement des samedis soir, féconds en insoumises, plus personne ne songe à elle. On va, on vient. Les agents entrent et sortent. De quart d'heure en quart d'heure, des « mœurs » en civil entrent, une fille pleurnichante ou gouailleuse au poing, puis repartent en chasse.

Le devant sec, Mme Anna, sans bruit, change de position et, debout devant le poêle, présente à la chaleur son dos humide.

Soudain, le brigadier flaire une odeur inaccoutumée :

— Nom de D... ! Mme Anna qui flambe !
Mme Anna flambe, en effet, comme une torche.

Un hurlement de fauve emplit le poste. La fille, entourée de flammes, a bondi dans l'espace vide devant le bureau du chef. Ses vieilles loques brûlent comme de l'amadou. Roulée en boule, Anna se tord sur le sol cimenté.

— Vite, de l'eau, une couverture !



L'attente du passant dans les taudis de la Monjol.

Par malheur, il n'y a en ce moment dans le poste qu'un tout jeune agent qui s'affole, cherchant un seau, qui l'aveugle, le robinet, qu'il a sous la main. Une pèlerine pend près de la porte; le brigadier la saisit et veut la jeter sur la masse hurlante et fumante. Mais, au moment où il s'approche, Anna d'une détente brusque lui envoie ses talons dans les tibias. Il chancelle. Une, deux, cinq minutes se perdent. Anna flambe toujours. On dirait que sa peau, imprégnée d'alcool, fournit au feu des éléments particulièrement combustibles. Enfin, deux « en bourgeois » arrivent. Tandis que le brigadier téléphone pour un médecin à la préfecture, un des nouveaux venus arrose la brûlée pendant que l'autre parvient à l'envelopper dans la pèlerine.

Anna hurle sans arrêt. Le feu s'est éteint plutôt faute d'aliment que grâce aux secours trop tardifs. Sur la chair, écarlate et boursoufflée,

quelques lambeaux de linge adhèrent encore.

L'auto préfectorale arrive amenant le médecin, qui ne peut que constater son impuissance. Par mesure très spéciale, on décide de conduire aussitôt Anna à l'Hôtel-Dieu, tout proche, dans la voiture médicale.

Les cris se sont apaisés. Anna, retrouvant une voix d'enfant, candide et chevrotante, gémit doucement.

La nouvelle de l'accident et de la mort d'Anna, survenue quelques heures après son arrivée à l'hôpital, se répandit dès le lendemain matin dans le monde spécial dont la patrie s'étend à l'ombre de la tour Saint-Jacques.

Dès 7 heures, Mathilde, sa « copine », commença une tournée auprès des dames de petite vertu qui, un sac à provisions toujours vide au bras, « font les Halles ». Elle la continua durant la matinée rue Saint-Denis et dans les rues adjacentes, auprès des femmes du matin; l'après-midi, le « Sébato » la vit, dolente et persuasive, arrêter les marchées, solliciter celles des coins et celles des entrées d'hôtel; infatigable, le soir elle allait encore. A minuit, elle consentit à s'arrêter. Elle avait ramassé six cent trente-sept francs et quelques sous.

Pour ce prix-là, même à Saint-Merri, on ne peut pas avoir un enterrement de première classe.

Pourtant, quand tout fut réglé, il restait encore assez d'argent pour acheter une couronne, sur laquelle, en perles blanches, Mathilde fit inscrire :

A ANNA
SES AMIES
REGRETS ÉTERNELS

Elle aurait voulu faire mettre : « ses copines », mais jamais le marchand n'y consentit.

Bien que l'enterrement fût à 8 heures et que beaucoup d'entre elles eussent travaillé jusqu'à 3 heures, plus de cinquante femmes assistaient au service.

Nombreuses étaient celles dont les lèvres s'agitaient pour une prière qui, lambeau par lambeau, surgissait du plus profond de leur mémoire, ressuscitant le souvenir brumeux de la petite église de campagne, aux murs blanchis à la chaux, où s'était déroulé jadis, au milieu d'une pompe campagnarde, le plus beau jour d'une triste vie. Même les Parisiennes qui avaient grandi dans les faubourgs sceptiques de Belleville ou de la Butte-aux-Cailles, entendant, pour la première fois peut-être, les accents déchirants du *Dies iræ*, sentaient monter, comme d'un abîme vertigineux, des fragments de : *Je vous salue, Marie*.

Trop vieilles ou trop abêties pour connaître l'affreuse douceur d'un retour sur elles-mêmes, les amies d'Anna se laissaient bercer par le rêve sans grandeur, animal et doux, d'un paradis où le corps, enfin libéré de la corvée d'amour, connaîtrait le repos d'un sommeil solitaire; un paradis où il n'y aurait ni carte blanche, ni carte rouge, ni visite, ni « Saint-Lago », ni « condé », ni « mœurs », ni « maquereau ».

Un service à cinq cents francs ne dure pas longtemps.

Sur le corbillard, dont le noir, par places, s'écaillait, dans le cercueil en sapin fourni par l'Assistance publique, accompagnée de cinquante filles, ses sœurs, Anna s'en fut à la fosse commune.

Henri DROUIN.

FIN

Dans les ruelles de la Monjol

(Photos Eli Lotar)



L'alcoolisme sévit au Mexique. Dans un récent décret, le président Portès Giles déclare que le fléau doit être énergiquement combattu. Et déjà de nombreux débits de boisson ont été fermés pour raison d'Etat. Notre photo montre des enfants du peuple abandonnés dans la rue par des parents alcooliques

Expériences de cambriolage

Londres, juin 1929.

Une série de personnalités de la société de Londres a tenté de « cambrioler » l'incalculable collection de Seaford House, appartenant à Lord Howard de Walden. On vit opérer Sir Wyndham Childs, ex-chef de l'Instruction Criminelle, Lady Leslie, l'écrivain Chesterton, le Duc de Connaught, etc.

Il s'agissait de mettre à l'essai l'appareil qui vient d'être installé à Seaford House, et qui est destiné à donner l'alerte dans le cas où un voleur s'introduirait dans la maison.

C'est un véritable cercle magique créé par un rayon invisible, que les « gentlemen-cambrioleurs », essayèrent de franchir. A peine le Duc de Connaught eut-il le temps d'approcher sa main d'un compotier en argent massif, exposé dans une des salles, que des douzaines de sonneries retentirent dans l'immeuble, tandis que des signaux électriques s'allumaient sur la façade.

L'alarme impressionna vivement les promeneurs qui passaient à ce moment par Belgrave Square. On s'empressa de les rassurer en leur expliquant qu'un haut personnage venait de faire des expériences de cambriolages, sur l'invitation du maître de la maison

L'homme qui a joué avec la chaise électrique



New-York, juin 1929.

C'est ainsi qu'on a appelé Harry Hoffman, opérateur de cinéma, inculpé d'avoir assassiné, il y a cinq ans, Mrs Maud Bauer, sur une route déserte de Staten Island. Jugé trois fois et réduit à végéter dans une cellule de prison, Hoffman a déclaré qu'il préférait mourir plutôt que de finir ses jours en prison.

Il vient d'affronter un quatrième jugement, et bien avant de connaître le suprême verdict, le public a été conquis par le courage de ce petit homme énergique.

Hoffman a gagné la partie. Il vient d'être acquitté au moment où il se demandait s'il n'allait pas franchir la petite porte verte qui mène à la chaise électrique. Après cinq ans de réclusion, il se prépare à reprendre la vie active, et la Société de films qui l'employait avant le drame, lui promet une situation brillante.

Bien plus, il a retrouvé ses enfants, notre photo montre Hoffman en compagnie de Mildred et de Dorothy, qu'il est en train de régaler. Dans tout ce bonheur, bien mérité, il y a, hélas, un nuage. Tandis que son époux innocent était en prison, Mrs Hoffman prit le parti de ses accusateurs... Non seulement elle abandonna son mari dans la détresse, mais elle négligea les enfants. « Jamais, je ne trouverai dans mon cœur la force de pardonner », a déclaré Hoffman. Aussitôt sorti de prison, il a demandé le divorce.

« La femme la plus mauvaise au monde »

Philadelphie, juin 1929.

« Chicago May », dont nous avons annoncé le mariage en *extremis* dans notre dernier numéro, vient de mourir. Cette femme escroc, la plus célèbre de toutes celles qui ont opéré en Europe et en Amérique, avait cinq morts sur la conscience, et les agents de Scotland Yard, qui la connaissaient à fond, l'appelaient « la femme la plus mauvaise au monde ». C'était une irlandaise, belle, pétillante et malicieuse, qui avait débuté en Amérique, comme « chorus girl » dans « La Belle of New York ». Sa beauté devint bientôt célèbre dans les tribunaux, où dès cette époque, elle fit de fréquentes apparitions.

Le fils d'un grand homme d'affaires américain l'avait épousée, ignorant tout de son passé. Lorsqu'il sut la vérité, May voulut mettre fin à ses jours, puis s'enfuit, et rejoignit ceux de sa bande.

Une cuisinière précurseur du « colonel Barker »

Londres, juin 1929.

Mrs Minnie Drewell, cuisinière, s'est jetée dans la Tamise et s'est noyée, malgré les efforts d'un passant, un courageux jeune homme, qui plongea pour la sauver. Interrogés sur la vie et le mode d'existence de la défunte, ses voisins et ses patrons contèrent au juge d'instruction que Minnie Drewell était une femme romanesque, qui affirmait qu'elle était l'unique femme de nationalité anglaise ayant pris directement part à la grande guerre. Elle s'était enrôlée, disait-elle, dans l'armée australienne, où l'examen médical était moins rigoureux que dans l'armée anglaise. Elle s'était battue à Ypres, avait été blessée et transportée au centre d'évacuation d'Etaples, où son sexe fut découvert.

Minnie portait, en effet, une profonde cicatrice au front, dissimulée par sa coiffure, mais qui fut découverte au cours de l'autopsie.

La cuisinière conta volontiers ses souvenirs de guerre et semblait connaître à fond les champs de bataille de France. Un ancien soldat, qui lui rendait parfois visite, eut maintes fois l'occasion de contrôler la véracité de ses récits.

Les fantaisies d'un multi-millionnaire

Wilmington, juin 1929.

Le jeune S. Hallock du Pont, multi-millionnaire, héritier du roi de la poudre, se trouvait à la tête d'une fortune de 25.000.000 de dollars, qu'il dépensait largement dans sa somptueuse propriété où il vivait en compagnie de sa femme et de son enfant.

Aujourd'hui, la propriété est entourée d'une garde imposante, l'épouse et l'enfant ont quitté la demeure, et les vingt-deux domestiques de du Pont ont suivi son exemple, laissant le jeune magnat entre les mains de ses médecins, de quatre infirmières et de son fidèle valet de chambre de couleur, Charlie, qui seul assure le service de la vaste maison.

C'est au moment où celle-ci fut construite, que les excentricités de du Pont se firent jour pour la première fois. Un demi-million de dollars fut dépensé en vue de son aménagement. Du Pont désirait garnir les murs de ses salles de bain de glaces immenses. Modeste, sa jeune femme protesta, et chacun des époux aménagea ses appartements à sa guise.

A la suite des fantaisies de du Pont, presque chaque porte de la maison s'ouvrait sur une salle de bain garnie de glace, tandis que d'autres, plus modestes, faisaient partie du domaine de Mrs du Pont.

Une fois la demeure aménagée, du Pont organisa les divertissements. Il y eut des parties de chasse nocturnes, et Mrs du Pont fut maintes fois réveillée par les coups de fusils; elle voyait son mari revenir au petit matin avec un gibier abondant, mais non comestible, car du Pont passait ses nuits à chasser des... chats.

Ce fut ensuite une manie bien plus dangereuse. Un jour, le jeune homme revint de la ville avec une collection de couteaux-poignards, stylets et autres armes tranchantes. Il était décidé à devenir un jongleur et un lanceur de couteaux, tel qu'il en avait applaudi dans les cirques. Bientôt, le parc fut transformé en terrain d'exercice, tandis que Mrs du Pont se réfugiait avec son enfant loin de son dangereux époux. Elle le supplia de consacrer à ces jeux d'adresse un local spécial, et une chambre revêtue de panneaux de sapin fut aménagée dans ce but.

Dès lors elle se sentit en sécurité, mais ses nerfs étaient à bout. Chaque nuit, elle entendait le bruit mat des poignards que le multi-millionnaire lançait à tour de bras. Mrs du Pont quitta le domicile conjugal emmenant son enfant, et vint de demander le divorce. Son époux a été soumis à un examen mental.

Le colis vivant

Hollywood, juin 1929.

Charles Loeb, un jeune homme de Chicago, s'était rendu à Hollywood dans le vain espoir de faire du cinéma. Ayant subi un échec complet, et s'étant vu fermer les portes des innombrables studios de la cité du film, Loeb revint dans sa ville natale. Cependant, il ne put se résoudre à abandonner son rêve, et résolut de faire une rentrée sensationnelle dans Hollywood.

Il s'enferma dans une caisse, qu'il fit clouer par des amis, et qu'il fit expédier aux studios de la maison Pathé. Il voyageait en tant que statue, destinée aux ateliers cinématographiques; on avait pris soin de marquer le dessus de la caisse, mais un porteur distrait, avait failli tout gâter en la plaçant la tête en bas. Le jeune homme se préparait à appeler au secours, lorsqu'un autre porteur qui passait par là, poussa la caisse, et la renversa.

« Le choc fut terrible, raconta Loeb plus tard, mais cela valait mieux que de rester la tête en bas. »

Lorsque le colis arriva en gare de Culver City, la maison Pathé fut avertie, mais les employés tardèrent à aller chercher la caisse. Celle-ci fut mise à la consigne. Croyant qu'il se trouvait au Studio, Loeb se mit à appeler, glissant en même temps par un interstice de la caisse une feuille de papier où il avait écrit ces mots :

« J'espère qu'à présent, vous me donnerez l'occasion de vous montrer ce dont je suis capable. »

Un employé qui passait, entendit les cris, vit le papier, et courut avertir la police. Lorsque le couvercle de la caisse fut soulevé, on aperçut Loeb, portant faux col dur, costume à carreaux, cravate Lavallière, et escarpin de danse, et tout près à « faire un numéro ». Il sera traduit devant le tribunal, pour avoir enfreint la loi de commerce fédéral.

Mais sa carrière est faite, le directeur des studios Pathé l'a engagé.



Mrs Helen Cressman Carr, étoile de cinéma, ex-épouse de Paul Guggler a été accusée d'avoir enlevé son propre fils, Paul, âgé de 8 ans. A la suite de son divorce avec Guggler, elle avait été chargée de l'éducation de l'enfant, mais celui-ci devait passer quelques jours par an avec son père. Un jour celui-ci emmena son fils et ne voulut plus le rendre à sa mère. Lorsque Mrs Carr retrouva Paul à New Haven, elle lui demanda s'il voulait l'accompagner. L'enfant dit « oui », et cette photographie de la mère et du fils prouve bien que ce consentement ne lui fut pas arraché de force.

Un étrange legs

Londres, juin 1929.

En décembre dernier, mourut à Londres un journaliste très connu, sir William Maxwell.

Quand on ouvrit son testament, on y trouva notamment cette clause : « Je lègue à Madame Sutcliff, le souvenir de sa basse ingratitude et des calomnies qu'elle avait répandues contre son bienfaiteur ».

D'après la loi anglaise, tout le monde a le droit, moyennant un shilling, de se faire montrer les testaments déposés chez les notaires.

L'étrange legs fut donc très vite connu. Mrs Sutcliff eut ainsi à choisir entre deux perspectives : ou bien se faire passer pour une ingrate aux yeux du monde; ou bien révéler un secret de son existence pour démontrer que sir William l'accusait injustement.

Elle préféra la seconde solution et communiqua à la presse plusieurs lettres du défunt, desquelles il résulte qu'elle avait rompu avec lui après avoir été pendant dix ans sa maîtresse et qu'il l'avait implorée de reprendre leurs anciennes relations, en lui offrant toute sa fortune, à l'époque même où il rédigeait le testament calomnieux.



Mrs Celia Juntunen de Minneapolis a pris la place de son mari qui a été grièvement blessé en tombant d'une fenêtre qu'il était en train de laver. C'est la seule femme au monde qui exerce officiellement ce métier.



Aux dernières lueurs du jour les gardes et les agents...

Dessous...

MONSIEUR Roux, le marchand de biens, qui mit Barataud en rapport avec M. Lascaux, principal témoin de l'accusation, vient de surgir, tel un diable, dans la boîte réservée aux témoins. C'est un homme de cinquante ans environ, brun, cheveux teints, physique agréable, parole aisée, air hypocrite.

Il est très à l'aise. Il connaît la maison. M. Roux avait débuté dans la vie comme employé à la trésorerie Générale. Sachant inspirer confiance, il se fit remettre par de nombreuses personnes, de l'argent qu'il joua



aux courses ; à la veille d'être arrêté, en 1914, il se jeta avec sa maîtresse, d'un troisième étage, dans la rue.

La maîtresse en mourut, M. Roux, s'en tira fort bien et resta en prison durant les hostilités. En 1915, il comparut sur un bancard, devant le jury de la Haute-Vienne. Aujourd'hui, il marche comme vous et moi. Il considère sans émotion, le lieu où Barataud l'a remplacé entre deux gendarmes.

— Je suis sur le point d'être réhabilité, nul n'a rien à me reprocher. J'ai payé, que d'autres fassent comme moi.

— Vous avez payé, à terme, en plusieurs échéances, risquera M^e Masse, qui rappellera brièvement dans sa plaidoirie les détails que nous venons d'indiquer.

Mais le témoin proteste, il affirme avec force l'exactitude de ses dires :

— Nous vous croyons, déclare M. Terygeol.

Décidément, Roux, est un honnête homme.

...

Ce qui est grave pour Barataud, c'est qu'il n'y a pas seulement, le témoignage de Roux : il y a celui de Lascaux.

Ce dernier, est un homme de grande taille, qui s'exprime avec sincérité. En l'écoutant



Les jurés écoutent le réquisitoire
A droite, l'ancien chef du jury qui a été remplacé "in extremis" par un notaire

on pense, qu'il ressemble un peu, à ces gens, qui ayant manié avec curiosité, une boîte qu'ils croyaient inoffensive s'évanouiraient en apprenant qu'elle contenait un explosif dangereux.

— Assassin, assassin, répète-t-il, tourné vers l'accusé.

Une lueur si inquiétante, passe dans le regard de Barataud, que M. Lascaux, s'arrête sidéré.

...

Comme toujours, les grandes vedettes, arrivent à la fin du spectacle. On chuchotait que Mme Bernadette Brel ne viendrait pas, qu'elle était malade.

Un avocat, M^e Charrière, suivait en son nom les débats, prêt à intervenir et à se constituer, partie civile, pour défendre une réputation déjà bien compromise. Il n'en eut pas besoin et, c'est avec satisfaction que le public, accueillit celle qui pour Barataud, et Peynet, répondait à la douce, mais suggestive appellation de « Mimi ».

Celle qu'on appelle la « Bernadette de Bon Abri » reste fière et dédaigneuse sous les regards des femmes du monde qu'elle recevait autrefois à ses réceptions.

...

On a dit que c'était par une communication téléphonique de Mme Peynet mère, que Mme Brel, avait appris la mort de son jeune amant. La vérité est plus simple et plus dramatique.



Un jour, M. le Docteur F..., qui se trouvait dans son cabinet, perçut des sanglots venant de la chambre voisine. Il entra et vit sa femme désolée mordant ses poings pour ne pas crier sa douleur. En l'apercevant Mme Brel, perdit connaissance. Il s'approcha étonné, découvrit alors, un journal en piteux état et y lut la nouvelle. L'épouse coupable interrogée, ne trouva



Le petit notaire chef du jury qui est entré dans une grande fureur à la nouvelle que Barataud échappait à la guillotine.

— Il espérait être appelé pour le testament, dit un vieux confrère, parlant de cet excellent officier ministériel.

même pas la force de nier sa faute. Et dans cette chambre, le mari outragé, souffrant dans son orgueil, se vengea brutalement de l'injure qui lui était faite.

Mme Brel est partie. Nul ne l'a oubliée. Ajoutons que M. F... était un homme très estimé.

...

Une petite femme qui n'est pas contente, c'est Marinette, le témoin blond du procès et qui connut Barataud au cours des nuits du Bar Lucette.

Elle parcourt tous les cafés de Limoges en répétant que la presse l'a diffamée et qu'elle a brisé son prochain mariage.

— Lisez le télégramme que mon ami m'a envoyé ! gémit-elle. Maintenant pour qu'il me conduise à la mairie, c'est des clous.

Et elle montre un télégramme ainsi conçu : « Félicitations pour publicité ».

— Vous vous rendez compte, éclate la blonde Marinette. Si je rencontre un de vos journalistes, je lui ferai voir comment je m'appelle à cette peau d'anchois.



Il y a, à Limoges, le long du Palais de Justice une petite rue qui conduit de la place d'Aïne au champ de foire.

Jusqu'ici, ses habitants se plaignaient de son étroitesse et de son manque de lumière.

Mais c'est dans cette rue que dix jours durant Barataud s'est embarqué dans la camionnette qui le ramenait à la prison.

Les fenêtres qui permettaient d'assister à ce spectacle de choix ont fait prime.

Aujourd'hui, ceux qui habitent cette rue ne se plaignent plus.

...

On s'était étonné de voir M^e Masse, plaider avant M^e Allégret.

C'est Barataud lui-même qui voulut qu'il en fut ainsi. Les deux éminents avocats, faisaient assaut de courtoisie. M^e Allégret, estimait que M^e Masse, ancien sous-secrétaire d'Etat, maître éminent du barreau de

Un procès



La dernière photographie de B

BARATAUD, grâce à une stupéfiante erreur du jury, a sauvé sa tête.

Il est certain que la peine des travaux forcés à perpétuité ne correspond pas à la volonté du jury ; mais telle est la loi : aucune décision judiciaire ne peut modifier la sentence ; elle est maintenant définitivement acquise.

Le verdict était rédigé d'une telle manière que la Cour ne pouvait appliquer que les travaux forcés à perpétuité... Le bon sens populaire ne comprendra pas ces subtilités juridiques, il ne comprendra pas comment Barataud, condamné à mort pour l'assassinat de Faure, a sauvé sa tête pour cette seule raison qu'il avait commis un second crime...

Les jurés ont accordé les circonstances atténuantes et comme ils n'ont pas spécifié que les circonstances atténuantes ne s'appliquaient qu'au meurtre de Peynet, leur bénéfice s'est étendu à tous les faits...

Et maintenant, il paraît indispensable de tirer du procès quelques conclusions.

Le verdict a bouleversé l'opinion publique, qui attendait avec une quasi certitude, la peine de mort.

C'est l'épilogue habituel de ces procès retentissants : la foule, excitée par les nouvelles qui lui sont jetées en pâture dans les semaines qui précèdent les débats, fixe la sentence, la colporte et lui donne avant l'heure, la force de la chose jugée...

Et puis, le résultat dément les pronostics aussi solidement établis...

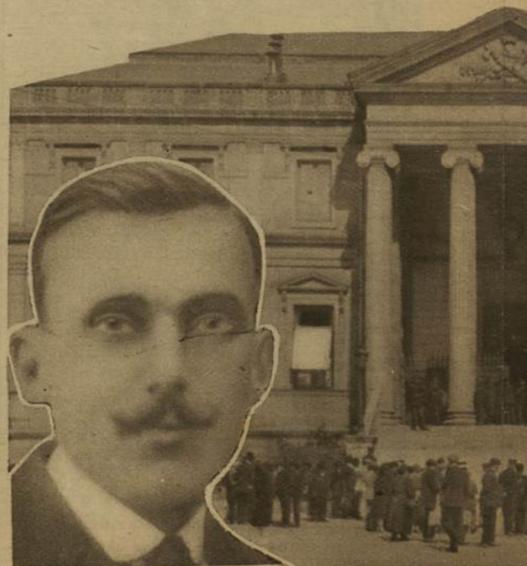
Le procès Barataud, encore qu'il ait été confus, mérite de rester dans les annales judiciaires ; non qu'il ait aidé à relever beaucoup la justice, qu'il ait ajouté à sa dignité, bien souvent endommagée ! Au contraire, et c'est pour cela qu'il faut le souligner d'un trait rouge.

Ce fut, selon le mot très juste d'un des défenseurs de l'assassin, un procès « pourri »...

Pourri par les singularités d'une instruction systématiquement incomplète, pourri par la préparation de l'opinion publique...

Que la foule hurle à la mort, et que ses cris accompagnent la camionnette qui reconduit après chaque audience, l'assassin à la maison d'arrêt, ce sont là des manifestations choquantes, mais qui sont, en quelque sorte, dans la tradition, si l'on feuillette les recueils des vieilles causes, et qui ne se peuvent empêcher...

Le véritable scandale est ailleurs : il est dans la « préparation » de l'opinion publique, mise en appétit sanguinaire par certains articles qui devaient fatalement influencer les juges mêmes, et dont les commentaires, sans cesse amplifiés dans la région, pouvant compromettre la sérénité néces-



Le chauffeur Faure

Le Palais de Justice

...es pourri



(Photos Blanchon)

Charles Barataud avant son arrestation

erreur saire aux hommes qui, temporairement, sont les maîtres souverains de la vie.

« Il faut que les jurés limousins soient des héros pour qu'ils échappent à l'atmosphère empoisonnée qui enveloppe ce procès... » disait à la veille de la première audience, M^e Allégret...

Cela est vrai. C'est pourquoi il eut été plus sage de retirer l'affaire aux jurés de la Haute-Vienne : nous ne suspectons pas leur bonne foi.

Mais malgré eux, ils n'étaient pas absolument indépendants : ils vivaient au milieu de parents et d'amis, qui de près ou de loin connaissaient des parents ou des amis, soit de l'accusé, soit des victimes...

Ils ne s'appartenaient plus, ils subissaient, malgré eux, les influences régionales, qui s'étaient exercées avant le procès, ils avaient, eux-mêmes, sans doute déjà délibéré en leur conscience avant de prêter leur serment.

Ebranlée par ces considérations de sagesse, la défense avait tout d'abord, paraît-il, eu l'idée de récuser la Cour d'Assises de la Haute-Vienne...

Et puis, elle y renonça...

L'ordre public aurait, lui aussi, gagné à cette récusation : l'émeute qui ensanglantait Limoges ne pouvait se produire qu'à Limoges... Dans n'importe quelle autre ville, les débats eussent été suivis avec une curiosité intense, comme dans tout grand procès criminel, mais cette curiosité n'aurait certainement pas dégénéré en scandale...

Limoges se préparait, dans une sorte de fièvre, chaque jour grandissante, à se substituer aux jurés, s'ils ne prononçaient pas une sentence impitoyable...

Procès pourri, oui, justice faussée...

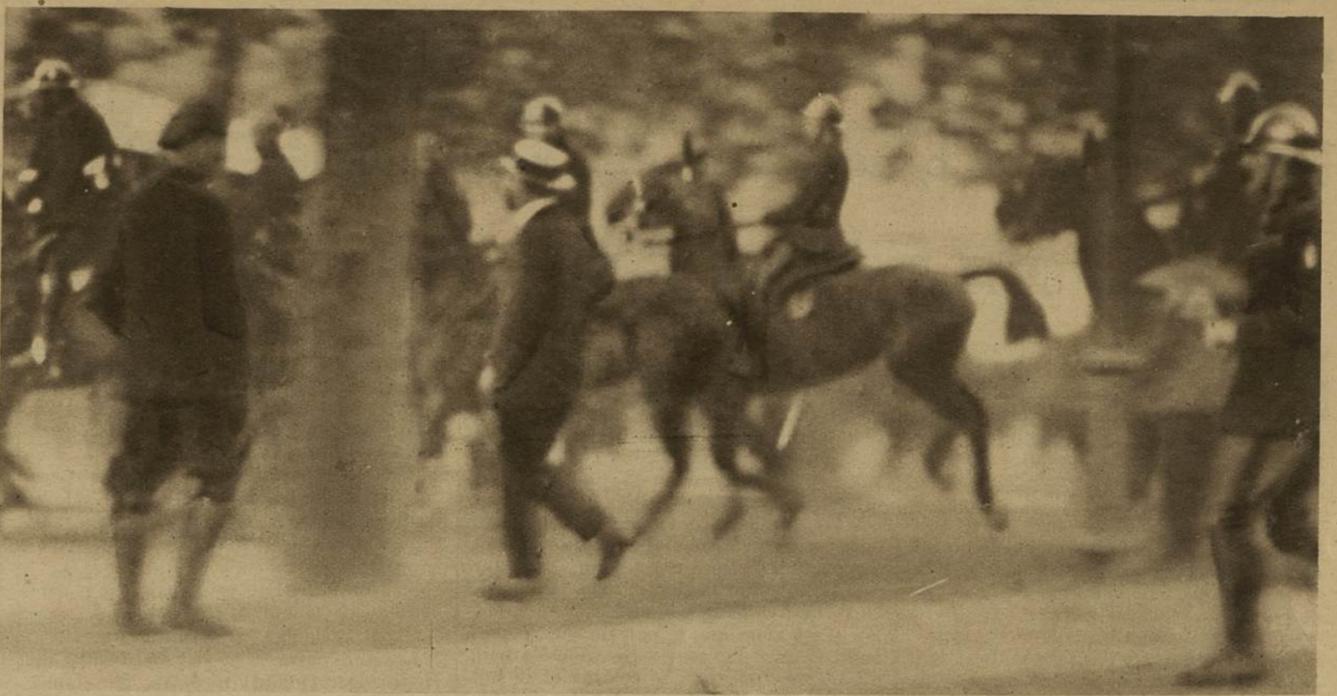
Que Barataud ait mérité la mort, sans doute ; qu'il ait expié ses crimes sur l'échafaud, nul n'en aurait éprouvé du regret... Mais il convenait que le procès eut lieu dans une atmosphère saine.

Tel est d'ailleurs le vœu de la loi :

Pour laisser aux juges populaires toute leur indépendance d'esprit, le Code interdit de publier avant les débats l'acte d'accusation, et les pièces de la procédure ; la loi est tournée, en ce sens qu'à défaut d'un acte d'accusation, le plus souvent sec, incolore et sans danger, on publie un aperçu de l'affaire, tel que le voit celui qui le rédige, c'est-à-dire avec son parti-pris, ses impressions plus ou moins exactes ou sincères...

Et lorsque les jurés viennent accomplir leur mission, ils ont souvent leur conviction bien assurée ; leur jugement n'est plus libre.

Et cela est grave, lorsqu'il s'agit du sort d'un homme, même lorsque cet homme s'appelle Charles Barataud !



...chargent les manifestants qui essayent de prendre d'assaut la prison.



Au moment où Barataud passe du jour des assises à la ténèbre de tombeau des caves du Palais, l'éclair de magnésium le saisit, comme un éclair de cimetière.

— Q'est-ce que c'est ? crie-t-il dans un sursaut de terreur.

Paris, devait prendre la parole le dernier. M^e Masse, qui ne s'était pas présenté devant un jury, depuis plus de 20 ans, voulait laisser à son confrère un honneur redoutable.

Barataud, trancha le différend : — M^e Masse d'abord. — M^e Chaulemps a touché 50.000 francs. M^e Masse, 60.000.

— Accusé levez-vous ! N'avez-vous rien à ajouter pour votre défense ?

— Non ! — Qu'on emmène l'accusé.

Les jeux sont faits et Barataud attend paisiblement d'être fixé sur son sort. Cet homme est vraiment extraordinaire. Le docteur Hervy qui vient de l'examiner déclare : Il est calme et a un pouls normal. On lui a communiqué deux lettres, l'une signée de la brune Manon, sa maîtresse d'un jour, qui lui écrit « Amitiés, toujours vôtre »



et l'autre d'un éphèbe, qui garde l'incognito et qui demande « Pourquoi as-tu tué ce beau gosse, moi qui l'attendais ce soir-là ».

M. Brulebois, le notaire, qui lisait le verdict, tremblait comme une feuille au vent. La tempête grondait à l'extérieur.

Barataud qui l'écoutait, avait été prévenu par ses avocats et cependant palissait visiblement au fur et à mesure qu'étaient prononcés, les « oui, à la majorité » qui tombaient dans le silence de la salle comme autant de coups de hache. Quand le chef du jury, eut achevé, M^e Masse mit l'accusé au courant de ce qui s'était passé.

— Allons, j'ai vraiment de la chance, dit Barataud. Il espère s'évader.

A la sortie des Assises, vers deux heures, la foule qui s'était massée, sur la place d'Aine, manifesta son mécontentement.

...et à côtés

Des orateurs prononcèrent de violentes allocutions. Dans le public un mot d'ordre mystérieux courait :

— Ce soir, à six heures à la prison. La foule se réunit donc aux abords du Champ de Foire. Il devint bientôt évident, que les représentants de l'autorité auraient le dessous. On appela les gendarmes, l'émeute était lancée.

On la préparait depuis plusieurs jours. Des papillons avaient été distribués fixant le rendez-vous devant la Maison d'Arrêt.

— Huit agitateurs qui devront être arrêtés.

— Mais... — Voulez-vous ? — C'est entendu.

M. Kuenzé, adressa alors de vifs reproches au maire de Limoges, pour n'avoir pas pris des mesures préventives.

— Voulez-vous que je mette la police à votre disposition, monsieur le préfet ? — Inutile ! Je saurai bien la prendre !

La soirée s'écoula coupée par des charges répétées. Une cinquantaine de manifestants arrêtés furent introduits dans la prison où ils désiraient tant entrer. Ils y furent consciencieusement « passés à tabac ».

Barataud, qui, de sa cellule, entendit toute la nuit ces bruits inquiétants, ne put dormir. Il s'y habitua cependant et ne s'en préoccupa plus le lendemain.

Une nouvelle lui avait d'ailleurs procuré une grande joie : Son père, qui a commencé de vendre ses immeubles et ses propriétés, aurait décidé de le rejoindre à la Guyane. Et cet homme, qui est resté impassible, les yeux secs durant le procès pleura pour la première fois sans contrainte.

On redoutait que l'émeute ne prit le caractère de celle de 1905. Une conférence eut lieu, sous la présidence de M. Kuenzé

Pendant que les jeunes gens, massés sur le jardin d'Orsay, criblaient les troupes de



projectiles, deux hommes étaient assis sur un banc : un prêtre et un juré.

Le premier était un Périgourdin ; le second habitait Limoges.

Le juré pouvait penser que les décisions de la Justice sont bien fragiles et que la foule n'est guère respectueuse des arrêts prononcés par ceux qui ont été pris dans son sein.

Le prêtre était là depuis quatorze heures. Il avait assisté au passage de Barataud, conduit à la prison dans une camionnette. Il voyait se dérouler, maintenant sous ses yeux un spectacle regrettable, et il pensait au jour déjà lointain où il reçut dans un sombre parloir la confession du condamné. Il était vraiment ému et son voisin l'entendit murmurer, achevant sans doute une longue méditation : « Fiat voluntas tua ».

Par hasard, l'autre, qui possède des propriétés dans la Dordogne, connaissait le prêtre et devinant sans doute par ses propres préoccupations, la raison de la présence de ce dernier à cet endroit, répondit par cette maxime d'Horace :

— La résignation allège tous les maux auxquels il n'est pas permis de remédier. Et les deux hommes se saluèrent.

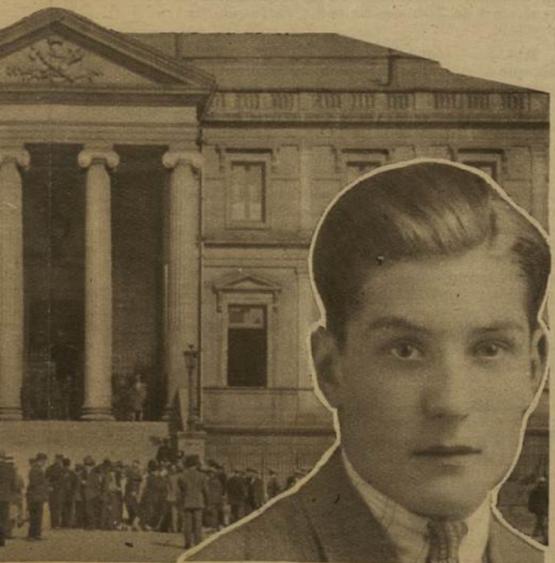
président de la Haute-Vienne. Ce dernier, s'adressant au général commandant le 12^e corps, lui demanda :

— Puis-je compter sur vous ?

— Oui. — Se tournant vers M. Charliac, avocat général, représentant le procureur général absent, le préfet présenta une liste de huit noms :



La camionnette dont on a oublié de baisser la bâche, ce qui permet à la foule d'apercevoir Barataud, impassible après le verdict



Cour de Justice de Limoges

Bertrand Peynet

LES 13 MYSTÈRES

Grand Concours hebdomadaire de "Déflective"

XIII

LA TABATIÈRE EN OR

Le dossier n'était pas avec les autres. Je ne l'avais pas cherché. Un tiroir était entr'ouvert et, apercevant une chemise pareille à celles que je compulsais d'habitude sous le regard ironique de Joseph Leborgne, je la saisis.

Il vit mon geste dans un miroir. Il s'approcha vivement de moi et je suis certain que son premier mouvement fut de m'arracher le dossier des mains. Mais il se ressaisit. Il balbutia d'une drôle de voix :

— Rendez-le moi !

La curiosité ne va pas sans indiscrétion. Je refusai en souriant. Leborgne était devenu pâle, mais je donnais de cette pâleur une explication toute différente de la réalité. Je supposais que j'avais, enfin, mis la main sur une affaire qu'il n'avait pu déchiffrer, ou dans laquelle il s'était fourvoyé.

— Vous ne voulez pas me le rendre ?

A cet instant, une coupure de journal reproduisant une photographie glissa du dossier et je constatai avec stupeur que c'était Leborgne lui-même, mais un Leborgne différent de celui que je connaissais. Sur le portrait, il n'avait pas vingt ans. Une légère moustache ombrageait ses lèvres. Son visage semblait plus long et des cheveux bouclés lui donnaient une allure romantique.

Nos regards se croisèrent et le sien trahit la lassitude, la résignation.

— Après tout..., murmura-t-il pour lui-même.

Il était trop tard, en effet, pour me cacher le secret de l'étrange dossier, car il m'avait été impossible de ne pas voir sous la photo reproduite par le journal, la mention :

Jacques Saint-Clair, le jeune assassin de M. Gourdon-Moreuil.

Je m'en voulais de mon refus de rendre le dossier. Je maudissais mon indiscrétion professionnelle. J'eus donné gros pour n'avoir pas lu les mots terribles et je regardais piteusement mon compagnon, qui avait gagné son fauteuil favori.

— Vous ne vous appelez pas Leborgne ?

— Jusqu'à dix-huit ans, je me suis appelé Saint-Clair.

— Et... c'est... c'est vrai ?

J'étais pourpre. Je devais avoir l'air stupide avec, à la main, la chemise dont je ne savais que faire.

— Lisez, soupira-t-il.

Il serait trop long de reproduire tous les articles ayant paru sur l'assassinat de l'avocat Gourdon-Moreuil, et je fus obligé pour moi-même, pour mettre de l'ordre dans mes idées, d'en faire un résumé que je crois néanmoins complet.

La partie la plus importante de ce résumé est sans contredit la biographie de celui qui s'appelait à cette époque Jacques Saint-Clair et qui est devenu l'énigmatique Joseph Leborgne.

« Né à Montmorency, d'une famille aisée. « Depuis quatre générations, les Saint-Clair étaient notaires de père en fils.

« A l'âge de huit ans, Jacques Saint-Clair perdit à la fois son père et sa mère dans un accident de chemin de fer, sur la ligne d'Orléans, au cours duquel il fut blessé lui-même.

« La tutelle ayant été confiée à un oncle maternel, celui-ci fit faillite trois ans plus tard et dut avouer que la fortune de l'enfant était engloutie dans la débâcle en même temps que la sienne propre.

« C'est alors que le parrain de Jacques Saint-Clair, l'avocat Gourdon-Moreuil, décida de s'occuper de celui-ci et le mit au lycée Condorcet, où il paya régulièrement sa pension.

« A dix-sept ans, Saint-Clair passa son baccalauréat et, d'accord avec son parrain, se prépara à l'École de Droit.

« Il prit une chambre dans une pension de famille du boulevard Saint-Germain et, dès lors, la tradition s'établit d'un dîner réunissant, chaque mercredi, le parrain et le filleul dans l'appartement de Gourdon-Moreuil, rue de Bellechasse.

« Jacques Saint-Clair arrivait à 7 heures. Les deux hommes se mettaient à table à 7 heures et demie et étaient servis par Armand, le seul domestique de l'avocat.

« A 9 heures, le jeune homme s'en allait, car Gourdon-Moreuil ne se couchait jamais plus tard. »

La biographie de Gourdon-Moreuil n'est peut-être pas moins intéressante.

C'était un homme de cinquante-deux ans, qui avait toujours joui d'une fortune assez coquette. Ayant pris ses grades à l'Université, il ne plaida jamais et il ne tarda pas à devenir le prototype du célibataire endurci et maniaque.

Toute sa vie, il occupa le même appartement, rue de Bellechasse, et, lors de sa mort, son domestique, Armand, était à son service depuis plus de vingt ans.

Gourdon-Moreuil menait une existence régulière. Il collectionnait avec passion les tabatières et les cannes et il avait aménagé un petit salon en véritable musée, aux murs entièrement tapissés de vitrines.

Il ne recevait pas. Il n'allait pas dans le monde. Par contre, il lisait énormément et sa bibliothèque ne comportait guère que des recueils d'anecdotes historiques.

Quant au drame, en voici un résumé établi d'après une douzaine de récits et surtout d'après le procès-verbal de l'interrogatoire d'Armand.

Ce mercredi-là, Saint-Clair arriva à sept heures, comme d'habitude, mais le valet de chambre remarqua qu'il était nerveux. Aussi celui-ci n'était-il pas étonné, quelques minutes plus tard, d'entendre des éclats de voix dans le grand salon, où le parrain et le filleul se promenaient de long en large.

Gourdon-Moreuil n'avait pas de secret pour son domestique. Armand savait donc que, depuis trois mois environ, Saint-Clair avait une maîtresse dont il était fou. C'était une fille de mœurs légères, connue au Quartier Latin sous le nom de Margot.

Le jeune homme qui, jusque là, n'avait usé que modérément de la générosité de son bienfaiteur, avait fait coup sur coup des folies et Gourdon-Moreuil avait dû lui remettre, à plusieurs reprises, des sommes supplémentaires.

A sept heures et demie, le dîner fut servi dans la salle à manger et il se déroula dans un silence d'orage.

Gourdon-Moreuil et Saint-Clair, qui venaient de se disputer, étaient sombres.

A huit heures, Gourdon-Moreuil et Saint-Clair rentrèrent dans le grand salon où une nouvelle discussion ne tarda pas à s'amorcer.

Armand, de sa chambre où il se préparait à sortir, perçut des éclats de voix. Il lui sembla que Saint-Clair menaçait.

A huit heures et demie, au moment où il sortait, il entendit derrière lui des pas précipités et le jeune homme arriva à la porte en même temps que lui, après avoir traversé le petit salon, le bureau et l'entrée.

A cet instant on pouvait entendre les allées et venues de Gourdon-Moreuil dans le grand salon.

Sortant ensemble, le domestique et Saint-Clair descendirent l'escalier côte à côte et Armand remarqua alors qu'un

objet volumineux gonflait la poche de son compagnon. Celle-ci était même légèrement entrebaillée et Armand crut apercevoir l'éclat sourd d'une tabatière en or massif qui était une des plus belles pièces de la collection de son maître.

En vieux serviteur, il était volontiers familier et c'est pourquoi, sur le trottoir, il questionna en mettant sa main sur le bras du jeune homme :

— Il vous l'a donnée ?

— Non ! Je l'ai prise ! répliqua nerveusement celui-ci. *Il le fallait !*

Et il s'éloigna en courant presque.

Armand passa la soirée au théâtre de Montrouge. Quand il rentra, à minuit, la porte de l'appartement était ouverte. Il s'en étonna. Il regretta de n'avoir pas d'arme sur lui, car il pressentait un malheur.

Il traversa l'entrée, le bureau, pénétra dans le salon aux collections où il trouva toutes les vitrines béantes et vides. Seules les cannes étaient là.

Il se précipita dans le grand salon et il s'y heurta au corps de son maître qui était étendu sur le tapis, la poitrine trouée d'une balle.

Il n'y avait pas de revolver auprès de lui. Le corps était déjà froid.

Armand allait appeler au secours quand des bruits lui parvinrent de la cuisine dans laquelle il se rendit, armé d'un chenêt qu'il prit dans la cheminée.

Un spectacle ahurissant l'attendait. Jacques Saint-Clair, les vêtements en désordre, les yeux fous, brisait à grands coups de marteau les tabatières de la collection, s'obstinait avec une rage inexplicable à ne laisser de ces véritables trésors d'art qu'un amas méconnaissable de métal.

Sa tâche s'achevait lorsque le domestique entra. Il le regarda avec effroi, eut l'air de chercher une issue.

Puis, brusquement, après un dernier coup d'œil à son œuvre, il s'enfuit, emportant un morceau d'or gravé qu'il n'avait pas eu le temps de marteler.

On ne devait pas le retrouver. D'après certains indices on supposa qu'il s'était réfugié en Angleterre.

Sa maîtresse, interrogée, confirma que le jeune homme avait des dettes criardes et qu'il avait même signé des chèques sans provision. Mais elle jura qu'elle ne savait rien du drame.

Dans le grand salon, on ne trouva aucun désordre. Gourdon-Moreuil était mort sur le coup.

Il ne s'était pas couché, ni même dévêtu.

Hormis la collection détruite, dont on ne put pas identifier les restes, il n'y avait aucune trace d'effraction ni de vol dans l'appartement.

Il me reste à signaler le ton indigné des articles qui tous, sans exception, représentaient Saint-Clair comme un monstre d'ingratitude et réclamaient sa tête au cas où on parviendrait à découvrir sa retraite.

Je regardai Joseph Leborgne qui était toujours de marbre et je ne trouvai rien à dire. Je me demandais comment me tirer de cette situation atrocement pénible quand sa voix mate s'éleva prononçant :

— Qu'est-ce que vous en pensez ?

Il me sembla que cette voix regorgeait d'amertume. Je hasardai :

— Vous êtes resté longtemps en Angleterre ?

— Cinq ans. Quand je suis revenu, je m'appelais Joseph Leborgne... Il n'y avait pas encore prescription...

Je ne voyais pas son visage et, cependant, j'avais l'impression très nette que celui-ci était sardonique.

Georges SIM

?

(Lire la solution exacte Jeudi 27 Juin)

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

- 1° Qui a tué Gourdon-Moreuil ?
- 2° Comment le meurtre a-t-il été commis ?
- 3° Quel est le mobile ?

SOLUTION DU MYSTÈRE N° 11

LES DEUX INGÉNIEURS

— Hector Mosset a tué Debienne d'une balle de revolver un peu avant dix heures moins cinq.

— Son geste était prémédité. Debienne n'eut même pas le temps de voir le danger.

— N'oubliez pas qu'à ce moment le moteur faisait un vacarme assourdissant. On n'a rien entendu du dehors.

— Mosset s'est emparé du portefeuille du mort, pour faire croire à un vol à main armée.

— Il a préparé — ou plutôt il avait sans doute préparé d'avance — un mélange détonant, ce qui lui était facile. Ce mélange était dosé de manière à produire une explosion quelques minutes après dix heures.

— Notez que nous nous trouvons dans un laboratoire où l'on manie des poudres et où il existe d'énormes cheminées. En apercevant le revolver sur le sol, nul n'a pensé à examiner ces cheminées pour s'assurer que ce n'est pas dans l'une d'elles que l'explosion avait eu lieu...

— D'autre part, le corps était encore tiède, ce qui est normal.

— Quant à la préméditation elle est établie, non seulement par ce qui précède, mais encore par le choix de l'heure. Avant dix heures, ou après dix heures et quart, la détonation n'eut pas été entendue.

— Or il fallait qu'elle le fût, afin d'assurer à Mosset, qui attendait dans l'antichambre de l'ingénieur-chef, un alibi catégorique.

— Peut-être a-t-il mis des semaines, voire des mois à prévoir les moindres détails de ce crime.

— Et il a réussi. Il n'a pas été soupçonné. Un de ces jours, l'affaire sera classée.

G. S.

245 solutions justes nous sont parvenues.

Vous avez lu aujourd'hui le dernier mystère...

Jeudi 20 Juin
solution du mystère 12

Jeudi 27 Juin
solution du mystère 13

et Jeudi 4 Juillet
l'attribution du prix de 5.000 fr.

RÈGLEMENT

Article premier — Chaque jeudi, durant treize semaines, nos lecteurs trouveront le récit complet d'une affaire criminelle, dont les détails et les observations psychologiques leur permettront de trouver le coupable.

Art. 2. — A la fin de chaque récit, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces trois questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur du récit, M. Georges Sim, qui les a remises sous plus cachetés et numérotés au directeur de *Déflective*.

Art. 3. — Pour nous permettre de départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre à la question subsidiaire suivante :
Combien de réponses justes parviendront-elles à Déflective ?

Art. 4. — Les lecteurs ont sept jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque mystère. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au mystère du numéro de cette semaine (jeudi 13 juin 1929) devront nous être parvenues au plus tard dans la journée de jeudi prochain (20 juin 1929). Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la direction du journal *Déflective*, 35, rue Madame, PARIS (VI^e), porter la mention CONCOURS HEBDOMADAIRE et renfermer le bon du concours correspondant au mystère.

Art. 5. — Nous donnerons la solution exacte de chaque mystère, avec la liste des gagnants, quinze jours après la publication du récit dans *Déflective*.

Art. 6. — Le concours des 13 mystères est doté de 50 prix chaque semaine.
Le premier prix est invariablement fixé à

500 francs en espèces.

Art. 7. — Chaque mystère forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts. Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui nous aura adressé le plus grand nombre de solutions justes et déjà primées se verra attribuer un prix spécial de

5.000 FRANCS EN ESPÈCES

indépendamment des prix de 500 fr. ou de tous autres prix qu'il aurait pu déjà toucher.



VILLIOD, DÉTECTIVE

35^e année

37, boulevard Malesherbes, PARIS-8^e

Tél. : ANJOU 05-69

MYSTÈRE N° 13

BON

LA VIE, LES CRIMES ET LA MORT DE GILLES DE RAIS



Gilles de Rais

ENTRE Angers et Nantes, ruine parmi d'autres ruines, se dresse encore, au bas d'un étang dont les eaux croupissent, une tour. C'est Chantocé. Naguère, puissante forteresse, Chantocé n'est plus rien aujourd'hui, qu'un ébouli de vieilles pierres dont se dégage cette mélancolie douloureuse qui guette toujours le voyageur, là où dorment les vestiges d'autrefois. Mais, — est-ce parce qu'on sait quel seigneur a vécu là, quel seigneur merveilleux, éperdu de savoir et de jouissances, criminel enfin et quasi-fou ? — quelque chose aussi comme de l'horreur vous saisit.

C'est ici qu'en l'an 1404, de très haut et très puissant seigneur Guy II de Laval, Baron de Rais, seigneur de Blaison et de Chemillé, et de Marie de Craon, naquit un enfant qu'on appela Gilles. Il semblait à la vérité promis aux destinées les plus heureuses. Une accumulation considérable d'héritages se réunissait sur sa tête : c'étaient des châteaux, des domaines, des apanages, presque des provinces : une part de l'Anjou, du Maine, du Poitou, presque une part de la France devaient un jour lui revenir. Dix ans après sa naissance, il avait un frère, René, seigneur de la Suze.

Cependant, Gilles coulait dans l'opulence une enfance heureuse. Tôt, hélas, sa mère était morte, et la douce Marie de Craon disparue de sa vie d'enfant, Gilles ne se trouve plus en présence que de son grand-père. C'est un homme brutal, sauvage, qui ne connaît ni frein, ni obstacle et qui, dès que son petit fils est en âge de sauter à cheval et de courir les grands chemins, l'initie aux divertissements qu'il aime : enlèvements, rapines, coups de force... C'est ainsi que, de concert, l'aïeul et le petit-fils ravissent Catherine de Thouars ; Gilles en fait sa femme ; mais elle ne jouera dans sa vie qu'un rôle effacé.

Le lettré et l'artiste

Mais qu'est-ce donc que cette audace, cet esprit d'aventure, ce mépris de toute loi, sinon la manière ordinaire des grands seigneurs de cette époque, hommes habitués aux dangers et aux hasards de la guerre, comme aux caprices et à l'absolutisme de la jouissance féodale ? Du reste, Gilles, jeune, séduisant et beau, est autre chose qu'un seigneur brutal, accoutumé à contenter tous ses desirs. Retiré derrière les murailles de ses châteaux, au fond des salles sombres que les torches éclairaient, il ouvre des volumes poudreux, des incunables. Sa bibliothèque est célèbre. On parle de son Valère Maxime, de son Ovide, de son Saint-Augustin en latin et en français, de son Suetone.

Homme de livres, causeur spirituel, il n'est pas moins raffiné dans le luxe de ses vêtements. Il commande lui-même à des ouvriers habiles des tissus qu'on ne porte pas encore d'une façon courante il en fait venir de très loin, d'Orient même. Il s'entoure d'orfèvreries somptueuses, d'œuvres d'art, de métaux, de gemmes, de bijoux extraordinaires.

En 1429, Jean de Craon, l'aïeul rude et puissant, s'est éteint. Devant la mort, sentant sa vie décroître, il a sans doute entendu parler les remords, il a sans doute reconnu dans son petit-fils les instincts qui l'avaient soulevé toute sa vie. Ce n'est pas à Gilles, l'ainé, mais à René, le cadet qu'il a légué sa cuirasse et son épée. Mais il n'a pas pu faire en sorte que la fortune immense, les rentes impénétrables et toujours renouvelées ne tombassent pas dans les mains du seigneur de 25 ans : Gilles de Rais est plus riche que le Roi de France, auquel il prêtera plus tard de l'argent. De ne pas se sentir limité, son luxe s'exaspère dès lors. Gilles fait des folies. Il est de bon ton d'entretenir des hôpitaux, des asiles : il en aura 15. Il est de bon ton aussi de donner à entendre à ses invités des chants religieux : Gilles, qui est très pieux, créera une collégiale, assemblée unique de musiciens et de chanteurs ; rien ne sera épargné pour leur apprendre les chœurs les plus savants, les mélodies les plus suaves. Aucune église, aucune cathédrale en France ne pourra déployer un tel luxe. Gilles recrutera partout des sujets exceptionnels, il fera venir de La Rochelle, un jeune homme que la rumeur publique a surnommé Rossignol, il l'entendra, il sera saisi d'admiration, il lui donnera une terre, il le comblera de faveurs...

D'ailleurs, Gilles a ses châteaux constamment pleins de convives. Les plus nobles seigneurs, des parents, des hôtes de toutes sortes, recueillis un peu partout, partagent avec lui les festins et les fêtes. On le recherche, on le courtise.

Le soldat

Mais un rayon véritablement céleste a traversé l'éclat des pompes paternelles. Le Sire de Rais est un pieux capitaine, un chef vaillant. Et c'est lui que Charles VII a mandé à Chinon pour lui

montrer et mettre sous sa garde une jeune bergère du pays de Lorraine, qui s'en est venue vers le Dauphin, lui dire au nom du Roi des Cieux, qu'il serait sacré et nommé Roi de France en la ville de Reims. La miraculeuse épopée s'est déroulée. Les batailles ont été gagnées, côte à côte, par Jeanne et par Gilles. Il devait contrôler la Pucelle, et c'est elle, en réalité, qui l'a contrôlé. Elle a paru, cette Jeanne de Domrémy, et voici qu'autour d'elle, les barbares se sont adoucis, que les reîtres n'ont plus blasphémé, que les paillardes n'ont plus violé, que les loups sont devenus agneaux. Mais les Anglais ont pris Jeanne à Compiègne, ils l'ont menée à Rouen, ils ont acheté les prêtres, ils l'ont fait brûler. Tous, Charles VII qu'elle mit sur le trône, le Duc d'Alençon qui, si jeune, s'illustra auprès d'elle, la Hire et Xaintrailles, ses frères d'armes, tous et même Gilles de Rais, l'indomptable qu'elle avait dompté, tous l'ont abandonnée. Elle est morte dans la flamme. Son charme a disparu dans le moment qu'elle quittait la terre. Les agneaux sont redevenus des loups.

Il convient ici d'ouvrir une parenthèse. Que n'a-t-on pas dit sur les rapports de Gilles et de Jeanne ! On a prétendu qu'il avait eu pour elle un grand amour mystique et que, privé de la compagnie de la Sainte, le jeune homme s'était abandonné au Démon. Eut-elle en réalité sur sa destinée une influence aussi directe ? Qui le saura jamais ? Il est sûr en tous cas que tant qu'il fut en contact avec Jeanne d'Arc, Gilles de Rais n'eut plus ni moins impie, luxurieux et cruel, que tous les grands seigneurs de son temps. On peut voir, il est vrai, en sa personne comme un annonciateur de ces personnages fabuleux, séduisants et sanguinaires que la suite de l'Histoire devait nous montrer avec plus de clarté : les Borgia, les Médicis, toute une lignée de demi-déments, d'empoisonneurs, de sadiques, dont les aïeux remontent à Néron ou à Héliogabale, mais qui ne nous semblent, à nos yeux modernes, que l'incarnation des appétits humains déchaînés dans la liberté et l'audace que confère la toute-puissance.

a lié des pactes avec eux, leur a fait des sacrifices, qu'il s'est rendu capable d'hérésie, d'offense envers la Majesté divine, de perturbation de la foi, de scandales à l'égard de beaucoup... C'est un coup de tonnerre qui éclate en la ville.

Dès le 18 septembre 1840, le Tribunal séculier commence l'audition des témoins. 80 pauvres gens viennent affirmer, en gémissant et en tremblant de crainte, que leurs enfants, 18 ans, 8 ans, 15, 10, 7 ans et même 5 ans, ont disparu, vers 1331, ou bien un an après, ou bien vers une année qu'ils ne peuvent plus préciser... Et qu'ils ne les ont plus jamais revus. C'est Jean Poitou, l'âme damnée de Gilles de Rais — âme damnée à figure d'ange — c'est une vieille femme surnommée la Meffraie qui, rôdant autour des châteaux du maître, à la nuit tombée, le visage voilé, ont arrêté un petit garçon, ont promis qu'on l'engagerait comme page, ont décrit la vie brillante qu'il aurait désormais, ont fait des cadeaux à la mère. — L'enfant n'a plus jamais reparu.

Gilles s'écrie : « J'en appelle ». Il s'empare : « Simoniques, ribauds ! » crie-t-il à ses juges. Scènes pathétiques... Le 13, il est décrété d'excommunication. Il proteste avec hauteur. Il se retire, plein de morgue et maudissant.

Le 15, le peuple s'attend à voir paraître ce même seigneur, le défi et l'injure à la bouche mais non : la porte de la salle d'audiences s'ouvre, et c'est un homme courbé, les yeux rougis, qui s'avance avec humilité, qui reconnaît ses juges, qui jure de dire la vérité, qui demande pardon, qui tombe à genoux, qui supplie que par égard pour son repentir on lève la sentence d'excommunication.

Alors les témoins parlent, non plus les parents larmoyants, mais Prélats, le jeune mage italien que Gilles est allé chercher en Italie. Il raconte les scènes de magie, les recherches que, comme tant d'autres, à cette époque, son maître faisait sur la pierre philosophale. Par Eustache Blanchet, on apprend aussi que les manœuvres de Prélats



Aidé de Prélats et de la Meffraie, Gilles de Rais se livre à des travaux d'alchimie

L'accusation et le procès

Mais venons aux réalités. Faisant la navette entre le manoir de la Suze, les châteaux de Machecoul, de Tiffauges, de Chantocé, Gilles n'apparaît à ses paysans, à ses voisins, que comme un grand seigneur autoritaire et somptueux, le plus autoritaire et le plus somptueux, avouons dit, de tous les grands d'alors. Cependant, d'obscures rumeurs commencent à circuler. On dit que d'étranges personnages vivent dans les châteaux du maître, qu'ils s'y livrent à de bizarres cérémonies, qu'ils y invoquent les puissances surnaturelles, le Démon... On dit aussi que le Sire de Rais attire chez lui les petits enfants, et que les petits enfants ne repaissent plus jamais. L'accusation rampe, grandit, prend corps. Elle parvient aux oreilles de l'évêque, Jean de Malestroit. Une enquête est ouverte, enquête toute ecclésiastique, qui s'éclaircit rapidement d'un jour sinistre... Gilles de Rais est décrété d'infamie. Dès lors, Jean V, duc de Bretagne, ne peut plus paraître ignorer les accusations qui pèsent sur ce Gilles. Les faits se précisent. Des preuves apparaissent. Mais pourtant, l'on tremble, l'on a peur du roi dont Gilles est l'ami. L'on a peur de Gilles : pouvons-nous, aujourd'hui nous représenter la somme d'indépendance et d'audace qu'il fallait pour s'opposer alors à un seigneur-maître absolu de ses sujets — et au plus puissant, sans doute, des seigneurs du royaume, illustre guerrier, Maréchal de France à 23 ans ? Enfin, toutes précautions prises, Jean V envoie sur Machecoul le capitaine Jean Labbé avec une troupe, et le pays, qui murmurait contre son seigneur, apprend pourtant avec épouvante, qu'on vient d'arrêter Gilles de Rais avec plusieurs de ses hôtes ordinaires, un Eustache Blanchet, un Prélats, un Grillart, un Jean Poitou. Les événements se précipitent. On a logé Gilles dans la Tour-Neuve du château de Nantes. Il comparait devant deux tribunaux, l'un religieux, l'autre ducal. Mais enfin, que lui reproche-t-on expressément ? Quelle est la teneur de l'accusation ? C'est l'évêque, lui-même, qui, par documents adressés aux curés, chapelains, clercs et notaires publics, fait savoir que « Il est certain maintenant que noble homme seigneur Gilles de Rais, baron dudit lieu au diocèse de Nantes, a fait périr plusieurs innocentes victimes, qu'il a accompli sur elles le péché de sodomie ; qu'il a invoqué les démons à plusieurs reprises, qu'il

faisaient souvent se manifester le Démon, paré de noms divers : Baron, Bérial, Satan, Belzébuth... Le Diable n'est jamais apparu à Gilles, mais Prélats et Blanchet l'ont vu, sous la forme d'un léopard... Descriptions qui laissent le tribunal confondu et l'auditoire terrifié, mais dépositions prudentes, qui font à peine allusion aux disparitions d'enfants.

Paraît enfin le beau Poitou : il a 22 ans, c'est presque un enfant, la grandeur du tribunal l'émeut ; les juges le pressent de questions, et voici qu'il avoue avoir, sur l'ordre de son maître, retiré un jour des souterrains de Chantocé, au moment où l'on craignait une visite indiscreète, 40 squelettes d'enfants. On l'interroge de plus près, on le pousse. Il avoue avoir « rabattu » pour son maître, 43 garçons et filles qu'il lui amena. Après lui, Griart confirme ses dires. Absent de l'audience pendant ces dépositions, Gilles qui persiste dans sa contrition persiste aussi dans un demi-silence : il n'a pas encore tout dit. Le 19, on le menace de la torture, on le mène dans une salle où sont des appareils, comme on le fit pour Jeanne. Comme Jeanne, il refuse de parler. Mais il consent, le 20, que l'on lise et publie les témoignages qu'il n'a pas entendus. On les lit. Il est atterré. Eh bien, puisque c'en est fait, il parlera.

La confession

Il se confesse enfin. Il donne libre cours à ses souvenirs. Quand il répétera ses aveux devant les prêtres, ces prélats de l'Inquisition, habitués aux confessions les pires, pâliront, sentiront sur leur front la sueur de l'horreur, se lèveront pour voiler la face du Christ qui, sur la muraille, domine la scène. Avant de parler, Gilles s'est tourné vers l'auditoire, vers les parents lamentables de ses innombrables victimes ; il les exhorte à bien garder leurs enfants près d'eux, à les préserver de la malaventure et des péchés. Et l'on dirait que tous ces gens simples ne le considèrent déjà plus avec la même haine, touchés peut-être par un repentir aussi chrétien, par l'humiliation aussi manifeste d'un grand seigneur.

Il parle enfin. C'est vrai, Poitou, la Meffraie, Briart, son cousin Gilles de Sillé, d'autres encore, chassaient pour lui les petits enfants. On les lui ramenait. Mais qu'en faisait-il ? — Depuis 1432 (il précise) il s'abandonnait à la sodomie : les choristes de la

célèbre collégiale, il les revêtait de dalmatiques liliales, de soies candides, mais il les réservait aussi, au plus secret des salles de ses châteaux, à des joies plus impures, à des ivresses plus terribles. Il a d'abord demandé des enfants, à cause du plaisir qu'il en tirait. Mais il fallait ne plus les laisser échapper de la forteresse, sans quoi ils eussent ébruité l'étrange caractère des emplois pour lesquels on les avait attirés. Les faisant tuer ou les tuant d'abord par nécessité de criminel, Gilles en était venu bien vite à trouver dans la mort même de ces petits êtres une volupté qu'il n'avait point prévue si forte. Prélats, pour entretenir sa superstition, sa crédulité, ou, peut-être, pour assouvir, lui aussi, des instincts irrésistibles, l'a convaincu aisément que le Malin n'apparaîtrait que si on le tentait par des sacrifices humains, par l'offrande du cœur et des entrailles d'un petit enfant. C'est Gilles lui-même qui faisait le sacrifice. Il reconnaît qu'il le faisait avec tous les raffinements possibles. Il revoyait tout. Il revit les scènes atroces. Lorsque l'enfant qu'on lui avait amené avait déjà servi à assouvir ses desirs et ceux de ses hôtes, il ordonnait qu'on le pendit. L'enfant pleurait d'épouvante. On lui passait la corde au cou. On serrait le nœud. L'enfant défaillait. Gilles alors ordonnait qu'on la corde. Il prenait l'enfant sur ses genoux. Le petit embrassait son sauveur, il bégayait de joie, il tremblait des pieds à la tête. Gilles alors le rendait à ses bourreaux. On renouvelait le simulacre, trois fois, quatre fois.

Dans l'auditoire, les femmes s'évanouissent, on emporte des gens. Par moments, un juge se demande si cet homme qui s'accuse d'aussi effroyables crimes, qui proclame avoir ainsi fait souffrir et disparaître plus de 200 enfants, n'est pas dément, s'il ne ment pas par folie. Mais non : les témoins sont là qui corroborent tous ses dires.

Enfin, comment douter de la sincérité et de la véracité de l'accusé, quand on le voyait là abîmé dans les larmes, en proie au plus manifeste des repentirs, ne détachant ses crimes, tous plus raffinés les uns que les autres, des ombres du passé, que par évidente mortification, qu'au prix d'une honte surhumaine ?

Le châtiement

C'est par égard pour un tel repentir, car Gilles n'implorait plus rien de ses juges, hormis cette faveur suprême, qu'on accepta de le réintégrer dans le sein de la Sainte-Eglise. La sentence d'excommunication fut levée. Il fut condamné solennellement à être pendu, son corps devant être brûlé vif aussitôt après. Gilles implora publiquement la miséricorde divine, se chargea des fautes de ses complices, en revendiqua toute la responsabilité, adjura le peuple, enfin, qu'il le suivit en cortège jusqu'au lieu du supplice, qu'il pria Dieu pour le supplicié de même que lui, Gilles de Rais, prierait Dieu pour son peuple.

Tout le long du chemin, il exhorta Poitou et Henriot (Prélats, homme d'église, avait trouvé le moyen de disparaître). Il invoqua saint Jacques, son patron ; il invoqua saint Michel, en se souvenant peut-être qu'il avait été le patron de Jeanne de Domrémy. Entre ses deux complices, n'ayant pas atteint l'âge de 40 ans, Gilles de Rais marcha au supplice et, par ses paroles et son attitude, édifia la foule qui le regardait passer. Il demanda à mourir le premier, monta au bûcher d'un pas ferme, passa sa tête dans la boucle, chut et rendit l'âme.

Or, par égard pour son nom et sans doute aussi pour une aussi valeureuse attitude, on admit que son corps ne serait point brûlé.

Et l'on vit ceci. Les dames et les demoiselles de Nantes s'avancèrent vers le cadavre, le soulevèrent, le portèrent, l'emmenèrent, telles de Saintes Femmes, jusqu'en l'église du Moustier des Carmes. Jean Chartier affirme même qu'elles tinrent à garder des reliques de Gilles, et qu'elles recueillirent plus tard ses ossements...

Gilles avait expié. Mais cela ne parut pas suffisant, et, sans doute, la miséricorde divine devait être sollicitée plus patiemment encore pour le repos de cette âme égarée qui s'était retrouvée trop tard. Car, au lieu même du supplice, dans les larges prairies de Biesse, sur l'ordre de Jean de Malestroit, un monument fut érigé. La Vierge y était représentée dans la pierre. Et — miracle de l'inspiration populaire — cette Vierge fut appelée la *Vierge de crêpe lait*. Toutes les femmes qui attendaient un enfant y accoururent désormais pour obtenir de la Mère de Dieu, d'avoir de bon lait pour bien nourrir les nouveaux-nés. Celui qui avait immolé à ses stupres tant d'innocents petits êtres faisait espérer aux femmes de son pays que ceux qu'elles attendaient seraient beaux et bien portants. Dans ces siècles de foi, c'est ainsi que l'on comprenait les erreurs humaines et leur expiation consentie. Pendant plus de 300 ans, on vint ainsi prier sur le tombeau du merveilleux, sanguinaire et très chrétien Sire de Rais.

Philippe HÉRIAT.

Les photos qui illustrent cet article sont extraites du film *Jeanne d'Arc* (Production Nathan) dans lequel notre collaborateur Philippe Hériat incarnait Gilles de Rais.

YVONNE GRETTÉ

Le

Médecin Marron

12 frs

Une jeune dactylo se laisse prendre aux belles manières d'un médecin-marron. Elle y perd son argent et sa santé, mais elle nous révèle les étranges pratiques du docteur. Livre curieux et bien actuel.

ÉDITIONS MONTAIGNE

Quai de Conti n° 13 - PARIS (VI^e)

Dans notre BIBLIOTHÈQUE

LA BOURSE
par Louis Roubaud.

i existe sur la Bourse (sur la meilleure manière de gagner ou de perdre), de nombreux ouvrages techniques ou de vulgarisation : grammaires, guides, bréviaires du spéculateur.

Le sujet a, d'autre part, inspiré quelques pamphlétaires.

Entre le manuel et le pamphlet, jusqu'ici, il n'y avait rien.

Un grand journaliste, notre collaborateur Louis Roubaud, spécialisé dans les enquêtes sociales et les voyages, a eu l'idée de partir avec son carnet de notes pour le pays de la finance comme il était allé au bagne de Guyane ou dans la Chine révolutionnaire, en pleine guerre civile.

Le livre qu'il a rapporté de ce voyage entre la rue Vivienne et la rue Réaumur, est un passionnant récit au cours duquel nous est révélé pour la première fois un monde inconnu et mystérieux, avec ses passions, ses secrets, ses vices, mais aussi avec son labeur surhumain qui construit des cités, perce des isthmes fous, des puits de pétrole, tend des réseaux ferroviaires...

L'épargne française, au capital de mille milliards, la plus grande fortune du monde, nous apparaît livrée à ses bons et à ses mauvais bergers : selon le cas, l'argent du travail féconde les entreprises géantes ou bien est jeté sur le tapis vert d'un tripot.

Louis Roubaud a vécu parmi les grands financiers et les petits agioteurs. Il nous conduit partout, nous fait tout voir, tout comprendre.

Et, pour la première fois, dans le temple de Brogniat est arraché le voile du Saint des Saints qui cachait au profane les Tables de la Loi.

FEMMES DAMNÉES
par Henri Drouin

L'auteur de « Service de Jour », de la « Vie de Pasteur » et de ce voyage : « Au Pays de l'Amour Vénal » qui paraît dans ces colonnes, aborde dans le dernier ouvrage qu'il vient de publier, un sujet particulièrement délicat. Il est difficile d'analyser cette étude fortement documentée, conduite avec infiniment de tact et de talent. Il est plus délicat encore d'indiquer le remède que propose l'auteur pour combattre la neurasthénie féminine, ce tourment baude-lairien des femmes damnées, les insatisfaites, ou pour employer le langage du Docteur Henri Drouin, les « carentielles ». Ce remède pourrait exciter la verve des chansonniers, car tout en France devient



S. S. VAN DINE

le créateur d'un nouveau type de policier :

Philo Vance
Expert en crimes

dont on peut lire les deux premières aventures sensationnelles

LA MYSTÉRIEUSE
AFFAIRE BENSON

SANGLANTE
SÉRIE L'E

dans la collection

LES
CHEFS-D'ŒUVRES
DU ROMAN D'AVENTURES

prétexte à plaisanterie, à gaudriole. Mais les intentions de l'auteur commandent le respect et il faut espérer que personne ne se méprendra sur le sens de cet ouvrage.
Roger GALLOIS.

AU COMPTOIR D'ORLÉANS

112-114-116 Avenue d'Orléans - PARIS - Télé. Vaug^d 15-62

Maison sans aucune succursale

BIJOUTERIE-ORFÈVRE - JOAILLERIE
HORLOGERIE - CARILLONS
GARNITURE DE CHEMINÉE

Maison sans aucune succursale

GRANDE RECLAME D'HORLOGERIE



MONTRE or contrôlé sur mouvement. Valeur 225 fr. Prix 125 fr.
La même en argent sur cuir, pour garçonnet. Valeur 90 fr. Prix 54.75



MONTRE nickel, mouvement cylindre INTROU. VABLE. Val 50 fr. Prix 24.75
En argent, mouvement cylindre. Valeur 100 fr. Prix 69.75
En or, 18 lignes, excellent mouvement à ancre. Valeur 800 fr. Prix 445 fr.



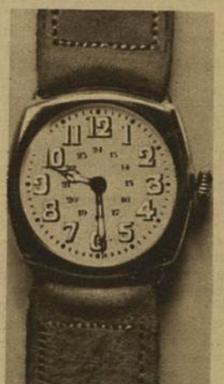
MONTRE plaque au motif excellent mouvement. Val 70 fr. Prix 44.75



MONTRE argent sur cuir, excellent mouvement, formes diverses. Valeur 150 fr. Prix 89.75



MONTRE or contrôlé, sur mouvement excellent mouvement ANCRE. Valeur 290 fr. Prix 195 fr.



MONTRE métal sur cuir excellent mouvement radium. Val. 90 fr. Prix 59.75

Nos magasins, fermés le dimanche, sont ouverts le samedi jusqu'à 20 heures

Dans le but d'être agréable à notre clientèle pour tout achat au-dessus de 100 fr., nous repreneons les pièces de 20 fr. pour 100 fr. au lieu de 97 fr., cours officiel.

Achat au plus haut cours : or, argent, platine, pierres précieuses. — DEMANDER NOTRE CATALOGUE GÉNÉRAL D

Remise spéciale sur présentation de cette annonce

Du 15 au 29 juin :

EXPOSITION GÉNÉRALE
Nombreuses occasions à tous nos rayons

1^{er}
1.75

10.000 LIGNES
DE TEXTE

LE
LIVRE
DE
L'AVENTURE

Les Editions J.FERENCZI
présentent une collection
DE ROMANS D'AVENTURES
VÉRITABLEMENT SENSATIONNELLE

Paraissant sous une magnifique
couverture en couleurs et signée
de tous les maîtres du roman, elle
constitue une bibliothèque unique.

LA PLUS BELLE COLLECTION
LA MEILLEURE MARCHÉ

EN VENTE PARTOUT LES 2 PREMIERS N^{OS}

LES MYSTÈRES DE L'ATLANTIQUE
ROMAN INÉDIT PAR MAX ANDRÉ DAZERGUES

LA FORÊT SANGLANTE
ROMAN INÉDIT PAR RENÉ THÉVENIN

Il paraît un volume le 1^{er}
et le 15 de chaque mois.

J.FERENCZI & FILS
COLLECTION B-MENSUELLE
9, rue Antoine Chantin
PARIS

UN LIVRE FORMIDABLE
UN LIVRE CURIEUX
destiné à faire sensation

L'ANTICHAMBRE DE LA MORT

PAR
Jean GOLDSKY

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

Le rendez-vous.	Une parenthèse.
Une fauve.	Ceux du diable.
Les dingos tragiques.	Sancta Simplicitas.
Les innocents.	L'odyssée du Docteur Bougrat.
Des coupables qui sont d'honnêtes gens.	Forçats.
Gredins authentiques.	L'anthropophage.
Et quelques autres.	Mam'zelle.
L'homme nu.	La confession d'un bandit.
	L'affaire Métivier.

Prix net : 15 francs

En vente partout et envoi franco recommandé contre mandat de 16 fr. 50
(Etranger : 18 fr.) adressé à

L'AGENCE PARISIENNE DE DISTRIBUTION
8, rue du Croissant - PARIS (2^e)

Compte chèques postaux Paris 579.07

Femmes **nrf** Damnées



Quelques silhouettes du Congrès.

AU CONGRÈS DES VAGABONDS

Berlin, juin 1929.

(De notre correspondant particulier).

Les Trimardeurs d'Allemagne ont tenu leurs assises dans un jardin public

L'ALLEMAGNE est le pays du monde où les hommes ont, le plus, le goût de s'associer. Tout est prétexte à fonder une société, à broder des bannières, à constituer un orphéon.

C'est ainsi que, dernièrement, il a été donné aux Berlinoises d'assister à un spectacle bien édifiant : les obsèques de Richard, dit "le Boucher", président de la Fédération nationale des Sociétés... d'"affranchis" d'Allemagne.

Ces Messieurs, venus par centaines des quatre coins de la province, avaient, pour la circonstance, revêtu de tristes redingotes. Ils portaient tous le "huit reflets" et ils firent à leur grand aîné de vraiment belles funérailles.

Leurs étendards corporatifs claquaient dans le vent. Sous l'œil indulgent de la police — c'était avant le Premier Mai — le lent cortège se déroula. Quand on fut au cimetière, devant la tombe fraîchement ouverte, les bannières s'inclinèrent en un suprême hommage, tandis que des orateurs distingués adressaient au mort des paroles d'adieu.

Pour que rien ne manquât à la fête on se retrouva, le soir, en un banquet fraternel. On but jusqu'à l'aube en évoquant la mémoire du cher défunt qui se tenait à table mieux que quiconque... on raconta... mais ce n'est point là notre histoire.

Comment s'étonner, si les "affranchis" eux-mêmes sont si étroitement organisés, que les vagabonds aient tenu récemment un véritable congrès. Un congrès ? Point tout à fait. Les vagabonds ont plus d'un tour dans leur sac. Ils savent bien, qu'en Allemagne, pour tenir un congrès il faut l'autorisation de la police et que, cette autorisation, la police la leur aurait refusée. Aussi ont-ils, plus modestement, appelé leur réunion une "rencontre", "un rendez-vous".

Une clause de style comme vous allez en juger. A vrai dire on ne lança pas d'invitations. Comment atteindre, de par le vaste monde, l'armée vagabonde des trimardeurs ? Cependant, de bouche en bouche, de car-

four en carrefour, de grange en grange, depuis un an, la nouvelle courait : les chemineaux avaient rendez-vous le Samedi de la Pentecôte, près de Stuttgart, dans le Jardin des Libres-Penseurs.

Il y eut des invités d'honneur, des "prominents" comme l'on dit ici, et non des moindres : Maxime Gorki, Kant Hamoun, d'autres encore. A dire vrai, ces maîtres vagabonds négligèrent de venir : leur route ne passait pas par là !

Il y eut un comité d'organisation qui se démena fort pour loger tout son monde et pour le nourrir. Lisez plutôt l'appel adressé à la population :

"Nous avons besoin d'argent ! Il nous faut un wagon de pain, quelques fruits et pour ceux qui mangent de la viande du boudin ou de la saucisse. Il nous faut aussi un peu d'argent pour payer le logis de ceux qui ne trouveront pas à se loger gratis. Et nous avons d'autres dépenses. Aidez-nous ! Que celui qui gagne sa vie nous envoie son obole. Nous prions nos amis, nos camarades qui habitent Stuttgart de nous dire le plus tôt possible combien de chevaliers de la Grand'route ils sont disposés à loger pour rien. Pas de fausse honte ! Un vagabond, pour bien dormir, se contente d'avoir un toit sur sa tête ! Il serait intolérable que pendant notre "rencontre" l'un de nous restât sans asile ! Nous n'avons rien à attendre des pouvoirs publics et nous n'attendons rien. Pensez à cela ! Que celui qui le peut donne ou procure un logis. Tout le monde est cordialement invité."

Cette sorte de bulletin de souscription, dépouillé de toute vaine rhétorique avait été rédigé par Grégor Gorg, le "roi des vagabonds".

Une étrange figure que ce parvenu du trimard et de l'aventure — ne possède-t-il pas une humble baraque aux environs de Stuttgart ? Tour à tour, instituteur, manœuvre, commis d'intendance, marin, pensionnaire d'une maison de fous (pour échapper au service militaire), jardinier, orateur ambulancier, globe-trotter, au demeurant le meilleur cœur du monde, voici qu'il entreprend de créer la grande fraternelle des vagabonds. Il y a deux ans déjà, il fonda "l'Office d'éditions des Va-

gabonds" qui édite, assez régulièrement, leur journal.

Par centaines, les vagabonds s'étaient rendus à l'appel de leur Roi. La presse, la T. S. F. avaient fait au "rendez-vous de Stuttgart" la plus obligeante publicité et la police, puisqu'elle était respectée ses ordonnances, consentit à fermer les yeux.



Un schupo vérifie les papiers d'un vagabond.

Au jour dit, ils arrivèrent par tous les chemins. Vagabonds, trimardeurs, mauvais clients comme ils se nomment eux-mêmes, bâton au poing, sac au dos, ils s'en venaient au Grand Conseil.

— Serons, disaient-ils en se saluant, serons... comme le veut la coutume séculaire.

Il y en avait de toutes sortes : miséreux authentiques, clochards de la route et du fossé, ermites par vocation, amants de la forêt et de la vie libre, barbes de fleuves, silhouettes wagnériennes... et pour tout dire, assez grotesques.

Ici des haillons, de vrais haillons, de pauvres croquenots à bout de souffle, de chétives sandales tout éculées ; là des détroques romantiques et de confortables chaussures gagnant des pieds nus, mais propres.

En somme, un mélange assez curieux d'hommes, de femmes et d'enfants, unis du moins par un commun amour de la vie nomade.

Et des musiciens... accordéonistes, mandolinistes, violonistes, joueurs de flûte, de clarinette et d'harmonica. Et des chanteurs... doux chanteurs de vieilles chansons, patriotes avec le *Deutschland über alles*... aussi, surtout, révolutionnaires avec l'*Internationale*.

Reçus par le Roi, ils s'installèrent dans ce Jardin des Libres-Penseurs, lieu de la "rencontre". Un jardin comme tous les jardins au



Grégor Gorg, le roi des vagabonds.

mois de mai, des fleurs, des arbres déjà lourds de feuillages, des pelouses. Plus, pour la circonstance une tribune, des tables, des bancs. Une atmosphère de kermesse.

Et des discours... des discours pendant trois jours. Mais, des discours de congrès, de ceux qu'on n'écoute point. Qu'il nous suffise de savoir que les vagabonds n'aiment point ceux qui leur sont impitoyables, qu'ils haïssent celui qui leur refuse du pain, qui leur ferme sa grange et qui lâche ses chiens. Ils veulent être traités avec plus d'humanité et ne reculeront pas, s'ils n'obtiennent satisfaction, devant l'éventualité d'une grève générale et à vie.

Il faut bien le dire, les orateurs qui se sont succédé à la tribune prêchèrent la révolution. Mais, pour être véridique, il faut dire aussi que les vrais vagabonds les laissèrent dire sans prêter la moindre attention à leurs propos.

Assis devant d'humbles victuailles ou couchés au clair soleil, sur la terre nourricière, ils rêvaient doucement aux lendemains poudreux... que leur importe de savoir qu'ils ont une mission sociale ? N'ont-ils pas celle de "chiner" le pain quotidien ? Que leur chaut d'entendre dire que parmi eux, il y a de grands peintres, de grands artistes, qu'il faut ouvrir un musée des vagabonds ? Ils savent bien que ceux-là qui ont le temps de peindre, ou d'écrire ne sont point des leurs. Eux, ils ont tout juste le temps entre le lever et le coucher du soleil d'abattre leurs cinquante kilomètres.

Mais qu'importe ! La place est douillette. Il y a à boire et à manger. Pourquoi ne pas s'arrêter là deux ou trois jours... Autant là qu'ailleurs... Oui... il y a bien ces gens qui parlent fort, mais on peut tirer de sa poche l'harmonica nasillarde ou la flûte aigrette, on peut, sans que nul ne s'en plaigne se jouer quelque chose... pour passer le temps, ou chanter !

Puis ce fut la fin. Les orateurs avaient soif, ils se turent. Les vagabonds qui, un instant avaient suspendu leur marche éternelle repartirent... Au petit matin ils reprirent le trimard qui vers le Nord, qui vers le Sud, tous vers l'inconnu, vers l'incertain du lendemain.

— Serons... Serons...
A la croisée des chemins on se serra les mains une dernière fois. Qui sait si jamais l'on se reverra ?

Qui sait si Georg Gorg réussira l'impossible ?
S'il arrivera à fonder cette nouvelle Société des Amants de la Solitude ?

Dès qu'il s'agit de société, en Allemagne, tout est possible.

Jean GUIGNEBERT

Serez-vous enterré vivant ?

Lisez :

Mort véritable et fausse mort. 20 fr.

Par HENRY DE VARIGNY

Du même auteur :

La mort et le sentiment . 20 fr.

La mort et la biologie . 12 fr.

ALCAN, 108, Bd St-Germain, PARIS



La tribune du Congrès dans le jardin des Libres Penseurs.



Les Quatre Justiciers

par
EDGAR
WALLACE

Traduit de l'anglais par Georges Mal

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre reçoit de mystérieuses lettres de menaces signées « Les Quatre Justiciers ». Ces lettres exigent, sous peine de mort, le retrait d'un projet de loi sur l'extradition des exilés politiques... Tandis que les journaux de Londres consacrent à ces étranges « Justiciers » des articles passionnés, l'un des Quatre, Miguel Thery, se rend à la rédaction du Megaphone pour trahir ses associés, mais il en est empêché par un individu masqué. Le projet des Quatre va-t-il réussir...? L'heure approche où le ministre condamné devra présenter son projet de loi.

i est bien embêté, répondit l'autre avec sagesse, bien embêté; quelqu'un du cabinet me disait aujourd'hui que le président était bien embêté. « Comprenez bien ce que je vous dis, ajouta-t-il; je dis que cette affaire des Quatre Justiciers embête bien le président. »

Puis le digne voisin se tut, laissant au député du West Deptford tout le loisir d'admirer la profondeur de sa sagacité.

— J'ai fait de mon mieux pour amener Ramon à retirer son projet, continua le président, mais je l'ai trouvé irréductible, et, ce qu'il y a de tragique, c'est qu'il est persuadé, dans le fond de son cœur, que ces Quatre ont l'intention de tenir parole et qu'ils disposent de la possibilité de le faire.

— Il est monstrueux, opina avec chaleur le ministre des Colonies, il est inconcevable qu'un tel état de choses puisse durer, qui constitue un défi à la civilisation depuis ses bases jusqu'à ses effets.

— Ce n'est là qu'une idée poétique, répondit le flegmatique président, et, quant au point de vue des Quatre, il est absolument logique. Pensez à l'énorme puissance souvent dévolue à un seul homme, qu'il l'utilise pour le bien ou pour le mal, et qu'il s'agisse d'un capitaliste ayant la main sur les marchés du monde, d'un spéculateur stockant le coton ou le blé, tandis que les meuniers chôment et que le peuple meurt de faim; de tous ces tyrans qui tiennent la vie des nations entre leur pouce et leur index — et puis, après cela, considérez les quatre hommes que personne ne connaît, vagues ombres chassant tragiquement leurs proies à travers la planète, condamnant et exécutant ce capitaliste, ce spéculateur, ces tyrans, toutes forces mauvaises et devant lesquelles la loi s'incline, et dont ceux d'entre nous qui sont touchés par le mysticisme prétendent qu'elles seront jugées par Dieu. Or, voici quatre hommes qui s'arrogent le suprême droit de jugement divin. Et s'ils sont pris, ils finiront de vivre de la façon la moins pittoresque, la plus prosaïque, dans une petite cellule de la prison de Pentonville. Et jamais le monde ne saura quels artistes il perdit en eux.

— Mais Ramon ?

Le président sourit.

— Pour cette fois, je pense que les Quatre ont dépassé la mesure. S'ils s'étaient contentés de tuer d'abord et de communiquer leur credo ensuite, passe encore! Mais ils ont prévenu, menacé, averti, et, en un mot, montré leur nez trop souvent. Je ne sais rien des mesures prises par la police, mais je peux imaginer que, demain soir, il sera difficile d'approcher Ramon de moins de dix mètres.

— N'y a-t-il pas de possibilité que Ramon retire son projet ?

Le président secoua la tête.

— Absolument aucune, répondit-il.

Un député de l'opposition se leva pour proposer un amendement à une loi en cours de discussion, et la conversation prit fin.

La Chambre se vida rapidement lorsque tout le monde sut que Ramon ne paraîtrait pas, et les députés, groupés dans le fumoir et dans le vestibule, échangeaient force conjectures touchant l'universelle préoccupation.

Une foule considérable se pressait, comme peut se presser une foule londonienne, aux alentours immédiats de la Chambre, venue là dans l'espoir d'apercevoir un instant l'homme dont le nom était sur toutes les lèvres. Des marchands ambulants vendaient le portrait du ministre ou l'histoire vraie et les aventures des Quatre Justiciers. Des chanteurs de rues introduisaient subrepticement dans leurs couplets des allusions au courageux homme d'Etat bravant les menaces de ces capons d'étrangers, de ces anarchistes assassins. De pauvres refrains glorifiaient sir Philipp parce qu'il voulait empêcher les étrangers de venir manger le pain des honnêtes ouvriers.

Cet humour involontaire ne manqua pas de frapper Manfred, qui, accompagné de Poiccart, marchait dans la direction de Whitehall.

— Je trouve que le couplet qui parle des anarchistes assassins venant déguster la cuisine bourgeoise des Londoniens est particulièrement heureux, dit Manfred riant sous cape.

Les deux hommes étaient en tenue de soirée et Poiccart arborait à sa boutonnière le ruban de soie rouge de la Légion d'honneur.

Manfred continua :

— Je crois que Londres n'a pas connu pareille émotion depuis... depuis quand ?

Son regard rencontra celui de Poiccart, ce dernier souriait d'un air sardonique.

— Eh bien ?

— J'ai posé la même question au maître d'hôtel, répondit Poiccart lentement et sur le ton de quelqu'un qui prend part malgré lui à une plaisanterie qui lui répugne; il comparait l'agitation actuelle à celle que provoquèrent les atroces assassinats d'East End.

Manfred s'arrêta court et regarda son compagnon avec horreur.

— Dieu du ciel ! s'exclama-t-il avec une sorte de détresse, je n'aurais jamais imaginé semblable comparaison... venant de lui !

Ils reprirent leur chemin.

— Encore l'éternel ridicule, l'éternel tragique, reprit Poiccart avec sérénité; de Quincy lui-même n'apprit rien aux Anglais à cet égard. Le dieu de la justice n'a qu'un seul interprète ici-bas, qui vit dans un café-restaurant du Lancashire et qui est un habile et savant disciple du regretté Marwood, dont il a d'ailleurs perfectionné et élevé le système.

Ils traversaient Whitehall près de l'endroit où commence Scotland Yard.

Un homme en guenilles qui traînait par là, tête baissée et les mains profondément enfouies

dans ses poches, les fixa une seconde d'un coup d'œil oblique, s'arrêta de marcher lorsqu'ils l'eurent dépassé et les regarda de nouveau. Accablant alors sa marche, il les suivit. Le passage d'une interminable file de voitures immobilisées Manfred et Poiccart sur un refuge au coin de Cockspur street. Ils furent quelque peu bousculés par le nombre grandissant de personnes qui s'arrêtaient au même endroit, mais parvinrent finalement à traverser la rue, et, se dirigeant vers Saint Martin's Lane, reprirent leur marche.

La comparaison rapportée par Poiccart avait ulcéré Manfred.

— Ce soir, au théâtre, dit-il, il y aura des gens qui applaudiront Brutus lorsqu'il demande : « Quel scélérat osa le blesser, et non par justice ? » Tu ne trouverais pas un étudiant en histoire, ou n'importe quel homme d'intelligence moyenne qui, si tu lui demandais : « L'assassinat de Bonaparte, lors de son retour d'Égypte, n'eût-il pas été une

bénédiction pour le monde ? » ne te réponde par l'affirmative sans hésiter. Mais nous, nous sommes des criminels.

— L'assassin de Napoléon n'aurait tout de même pas eu sa statue, répondit Poiccart, pas plus que ne fut glorifié Felton, par exemple, qui supplima le ministre malhonnête et débauché de Charles I^{er}. Il se peut que la postérité nous rende justice, conclut-il mi-railler; quant à moi, je me contente de l'approbation de ma conscience.

Il jeta son cigare presque entièrement consumé et fouilla dans sa poche pour en prendre un autre, mais en ressortit aussitôt sa main vide; il siffla un cab qui passait.

Manfred le regarda avec surprise :

— Qu'y a-t-il ? Ne devons-nous pas marcher ?

Il entra cependant dans la voiture. Poiccart le suivit.

— A la station de Baker street, indiqua-t-il au cocher.

Le cab avait déjà traversé Shaftesbury avenue avant que Poiccart eût expliqué sa conduite.

— J'ai été volé, dit-il enfin à voix basse. Pour ce qui est de ma montre, cela n'a pas d'importance, mais, ce qui est grave, c'est qu'on m'a également pris mon portefeuille, qui contenait les instructions pour Thery.

— Ce n'est probablement qu'un pickpocket ordinaire, suggéra Manfred; il a pris la montre.

Poiccart parcourait ses poches rapidement.

— C'est tout, dit-il; peut-être s'agit-il en effet d'un banal pickpocket, qui se contentera de la montre et jettera le portefeuille dans la première bouche d'égoût venue; mais il se peut aussi que ce soit un policier.

— Le portefeuille contenait-il quoi que ce fût de relatif à ton identité ? demanda Manfred inquiet.

— Rien, fut la prompte réponse; mais, à moins que la police ne soit aveugle, elle comprendra le sens des chiffres et du plan. Il est possible que le portefeuille ne lui parvienne pas; mais il peut aussi bien lui parvenir, et, si le voleur est capable de nous reconnaître, nous sommes bons...

Le cab arrivait à destination. Les deux hommes descendirent.

— Je vais à l'est, dit Poiccart; nous nous verrons demain matin. D'ici là, je saurai ce qui est advenu du carnet. Bonne nuit !

Ils se séparèrent sur ces mots.

Si Billy Marks n'avait pas été légèrement ivre il aurait été parfaitement satisfait du résultat de sa soirée. Toutefois, en proie à cette vaporeuse confiance en soi qui égare tant de braves gens lorsqu'ils ont bu une goutte de trop, Billy estima que ce serait un péché de négliger les occasions que lui accordaient généreusement les dieux ce soir-là.

L'excitation engendrée par les menaces des Quatre Justiciers avait amené de nombreux habitants de la banlieue à Westminster. En deca du pont, Billy aperçut des centaines de banlieusards attendant avec patience les tramways pour Streatham, Camberwell, Clapham et Greenwich.

Dès lors, et la nuit venant seulement de tomber, Billy résolut d'opérer dans les tramways.

Il déroba la bourse d'une grosse vieille dame en noir, la superbe montre Waterbury d'un monsieur à haut de forme, le petit miroir d'un élégant sac à main et décida de conclure son travail par l'exploration des poches d'une charmante jeune femme.

Plein succès. Un porte-monnaie et un mouchoir de dentelle récompensèrent ses efforts. Il prenait ses dispositions en vue d'une modeste retraite, lorsqu'une gentille voix susurra à son oreille :

— Hullo ! Billy !

Il reconnut la voix. Un instant, il se sentit mal à l'aise.

— Hullo ! monsieur Howard ! s'exclama-t-il



(Illustration de Rudis)

— Où allez-vous, Billy ? demanda le bienvenu M. Howard

avec une feinte joie. Comment ça va-t-il ? Si je croyais vous trouver là !

— Où allez-vous, Billy ? demanda le bienvenu M. Howard, en prenant amicalement Billy par le bras.

— Oh ! je vais à la maison, répondit le vertueux Billy.

— Ah ! la maison, le foyer ! dit M. Howard, conduisant le réfractaire Billy à l'écart de la foule; le doux foyer, le coin du feu, hein, Billy ?

Il appela un jeune homme qu'il semblait connaître :

— Montez dans ce tram, Porter, et voyez si personne n'a été volé. S'il y a des plaignants, amenez-les avec vous.

Le jeune homme obéit.

— Et maintenant, ajouta M. Howard, tenant toujours affectueusement Billy par le bras, racontez-moi un peu ce que vous devenez ?

— Dites donc, monsieur Howard, dit Billy soudain sérieux, pas de blagues, hein ? Où m'emmenez-vous ?

— Vous le savez bien, répondit M. Howard d'un ton mélancolique, vous savez bien que je vous emmène toujours dans le même bon petit coin.

— Non, ce coup-ci, vous vous trompez, monsieur ! s'écria Billy furieux.

Il y eut un tout petit bruit métallique.

— Voulez-vous me permettre, Billy ? pria M. Howard.

Il se baissa vivement et ramassa une bourse qui venait de tomber d'une des poches de Billy.

Au commissariat, le sergent prétendit être ravi de la visite de Billy et le géôlier, après l'avoir fouillé le congratula comme un vieil ami.

— Montre en or, demi-chaîne en or, trois porte-monnaie, deux mouchoirs et un portefeuille en maroquin rouge, énuméra-t-il.

L'officier hocha la tête avec contentement.

— Bonne journée, William, dit-il.

— Combien vais-je attraper, ce coup-ci ? s'enquit le prisonnier, et M. Howard, occupé à examiner le butin de Billy, opina pour neuf livres.

— Allons-y ! gémit Billy Marks consterné.

— Il est de fait, Billy, dit le sergent, que vous êtes un coquin et un vagabond, un méchant petit voleur, et que cette fois-ci, vous êtes pour les assises... Numéro huit.

Ces deux derniers mots étaient adressés au géôlier, qui poussa dans le violon Billy, protestant vigoureusement contre cette police qui persécutait les pauvres diables, mais se montra bien incapable de découvrir des criminels sanguinaires tels que les Quatre Justiciers.

— Pourquoi payons-nous des impôts, alors ? s'indigna Billy derrière les barreaux.

— Vous n'en payerez jamais des tas, Billy, répondit le gardien fermant la porte à double tour.

Dans le bureau, M. Howard et le sergent examinaient le produit des vols. Trois victimes, découvertes par Porter, portaient plainte.

— Il ne reste plus que la montre en or et le portefeuille, conclut le sergent après le départ des plaignants, une montre de marque Elgin, n° 5029020; un portefeuille ne contenant pas de papiers d'identité, ni de cartes de visites, ni d'adresse; simplement trois feuillets couverts, d'une écriture à laquelle d'ailleurs je ne comprends rien.

Le sergent tendit un carnet à Howard. Le texte qui embarrassait le policier consistait en une liste de noms de rues; devant chacun de ces noms figurait une sorte de caractère cabalistique.

— On dirait le programme d'un rallye-paper, remarqua Howard. Et les autres pages ?

Ils tournèrent la feuille et trouvèrent d'incompréhensibles figures.

— Hum ! soupira le sergent désappointé.

Le contenu de la page suivante, par contre, était assez lisible, encore qu'évidemment écrit en grande hâte et comme sous la dictée.

— Le type qui a écrit ça avait un train à prendre, ce n'est pas possible, dit le facétieux Howard, tandis qu'il étudiait les abréviations :

Ne quitterons pas D. S., sauf pour M. C. Irons à M. C. en A. (4 vrs vides devant), 8.30. A2, 600 p. arrt traf Embank, 80 octpt intérieur D. S. Un p. ch., trois chaque cor, six cps, six tt. Toutes prts entièrement ouv permettant chacun voir autre. Personne près R. sauf F et H. Gal. M. C. pleine pol., toute presse tem. 200 p. dans cor. Si néc, bataillon gardes à disposition.

Puis il les relut lentement.

— Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire ? demanda le sergent perplexé.

Ce fut à cet instant précis que le constable Howard mérita son avancement.

— Passez-moi ce carnet pour dix minutes, dit-il, soudain surexcité. Le sergent le lui tendit avec un regard d'étonnement.

— Je crois bien que je pourrai en trouver le propriétaire, dit Howard.

Il prit le carnet de sa main qui tremblait, et, enfonceant son casque sur sa tête, il se précipita dehors. Il courut jusqu'à ce qu'ayant trouvé un cab il le hêla :

— A Whitehall, et ventre à terre ! cria-t-il.

Quelques minutes plus tard, il expliquait la nature de sa visite à l'inspecteur chargé de garder l'entrée de Downing street.

— Constable Howard, 946 L., de la réserve, dit-il se présentant lui-même. J'ai une très importante communication pour l'inspecteur en chef Falmouth.

Falmouth, les traits battus, fatigués, écouta le rapport du policeman.

— Il me semble que cela a quelque chose à voir avec votre cas, monsieur, haleta Howard essoufflé. « D. S. », c'est Downing street, et...

Il montra le carnet. Falmouth y jeta un regard. Il lut quelques mots, puis poussa un cri de triomphe.

« Nos instructions secrètes ! cria-t-il, et, saisissant le constable par le bras, il l'entraîna au vestibule.

— Mon auto est-elle là ?

Il y eut un coup de sifflet, et l'auto s'avança.

— Montez, Howard, dit le détective. La voiture fila.

— Qui est le voleur ?

— Billy Marks, monsieur; vous ne le connaissez peut-être pas; mais, du côté de Lambeth, on sait bien qui il est.

— Si, si, se hâta de corriger Falmouth, je connais fort bien Billy. Nous allons voir ce qu'il a à dire.

L'auto stoppa devant le commissariat. Les policiers descendirent.

Le sergent, reconnaissant le célèbre détective Falmouth, se leva et salua.

— Je désire voir le prisonnier Marks, expliquer rapidement le détective.

Et Billy, réveillé en plein sommeil, fut amené dans le bureau, les yeux papillotant sous la lumière.

— Et maintenant, Billy, dit le détective, j'ai quelques mots à vous dire.

— Ah ! sans blague ! c'est M. Falmouth ! s'exclama Billy surpris, et une expression de crainte passa sur son visage. Vous savez, cette affaire d'Oxton, je n'en étais pas, parole.

— Tranquillisez-vous, Billy; je ne vous veux pas de mal. Mieux : si vous répondez franchement à mes questions, vous serez relâché et, de plus, vous toucherez une récompense.

Billy devenait soupçonneux.

— Vous croyez peut-être que je vais vous donner un copain ? dit-il d'un air sombre.

— Il ne s'agit pas de ça, répondit le détective avec impatience. Je veux savoir où vous avez eu ce portefeuille, et il montra l'objet.

Billy ricana :

— Je l'ai trouvé sur le pavé.

— Je veux la vérité ! tonna Falmouth.

— Bon, avoua Billy boudeur, je l'ai volé.

— A qui ?

— Ah ! j'ai oublié de lui demander son nom, fut l'impudente réponse.

Le détective respira profondément.

— Ecoutez-moi bien, dit-il en baissant la voix, vous avez entendu parler des Quatre Justiciers ?

Billy affirma de la tête, les yeux agrandis par la stupéfaction.

— Bon ! s'exclama Falmouth avec force; eh bien, le possesseur de ce portefeuille est l'un des Quatre Justiciers, comprenez-vous !

— Hein ! s'écria Billy.

— Oui. Et mille livres sont offertes pour sa capture. Si vos renseignements permettent son arrestation, les mille livres sont à vous.

Marks sembla paralysé.

— Mille... mille livres ? murmura-t-il ébloui, et moi qui aurais pu l'attraper si facilement, c'type !

— Allons-y ! l'encouragea le détective, vous pouvez encore l'attraper... Quel est son signalement ? De quoi a-t-il l'air ?

Billy, sourcils froncés, réfléchissait :

— Il a l'air d'un monsieur, dit-il, essayant de retrouver dans sa mémoire le souvenir de sa victime; il avait un col blanc, une chemise blanche, des belles chaussures vernies...

— Mais sa figure, sa figure ! hurla le détective.

— Sa figure ! s'indigna Billy, comment le saurais-je ? vous ne croyez p'têtre pas que je l'ai gardé un type dans le nez quand je lui fauche sa tocanne, non ?

Columbia

Couesnon et Cie

paris



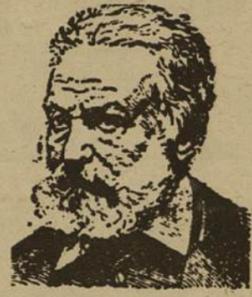
disques **phonos**

Agents Généraux: COUESNON & C^{ie} 94, Rue d'Angoulême, PARIS

EN SOUSCRIPTION La collection la moins COUTEUSE des œuvres complètes du grand poète et la plus PRATIQUE

51 VOLUMES RELIÉS **FORMAT 16 x 11** **LEUR PRIX : 535 fr.**
 Éléantes reliures spéciales, décoration or, étiquette au dos, tête polie, signet. **est réglable 35 FRANCS par mois 17 MOIS de crédit**

Œuvres complètes DE VICTOR HUGO



CETTE collection d'un tirage soigné, d'un format commode et d'une reliure élégante et moderne, est, sous un aspect particulièrement séduisant, la moins coûteuse des éditions reliées des œuvres complètes du grand poète.

A l'heure où la célébration du centenaire du Romantisme dont Hugo fut la gloire la plus éclatante, attire plus que jamais l'attention sur son œuvre immortelle, ces volumes mettent à la portée de tous les impérissables créations de son génie.

Liste des 51 volumes composant la collection :

1. Les Misérables. - I.
2. Les Misérables. - II.
3. Les Misérables. - III.
4. Les Misérables. - IV.
5. Les Contemplations.
6. Napoléon le Petit.
7. Roy Blas, Les Burgraves.
8. Han d'Islande.
9. Le Rhin. - I.
10. Le Rhin. - II.
11. La Légende des Siècles. - I.
12. La Légende des Siècles. - II.
13. La Légende des Siècles. - III.
14. Marie Tudor, La Esmeralda, Angelo.
15. Les Feuilles d'automne, Les Chants du crépuscule.
16. Notre-Dame de Paris. - I.
17. Notre-Dame de Paris. - II.
18. Dieu, La Fin de Satan.
19. Le Roi s'amuse, Lucrèce, Eogénie.
20. Histoire d'un Crime.
21. L'Art d'être Grand-Père.
22. Burg-Jargal, Le Dernier Jour d'un Condamné, Claude Gueux.
23. Les Châtiments.
24. France et Belgique, Alpes et Pyrénées.
25. L'Homme qui rit. - I.
26. L'Homme qui rit. - II.
27. Les Voix intérieures, Les Rayons et les Ombres.

28. Théâtre en liberté, Amy Robsart.
29. Avant l'Exil.
30. Les Quatre Vents de l'Esprit.
31. Pendant l'Exil.
32. Lettres à la Fiancée.
33. Depuis l'Exil. - I.
34. Depuis l'Exil. - II.
35. Les Chansons des Rues et des Bois.
36. Cromwell.
37. Le Pape, La Pitié suprême, Religions et Religion, L'Ange.
38. Quatre-vingt-treize.
39. Toute la Lyre. - I.
40. Toute la Lyre. - II.
41. Torquemada, Les Jumeaux.
42. William Shakespeare.
43. Odes et Ballades, Les Orientales.
44. Littérature et Philosophie ecclésiastiques.
45. Les Travailleurs de la Mer. - I.
46. Les Travailleurs de la Mer. - II.
47. L'Année terrible, Les Anecdotes lunaires.
48. Choses vues.
49. Hernani, Marion Delorme.
50. Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie. - I.
51. Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie. - II.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à retourner signé à
L'OFFICE TECHNIQUE DU LIVRE
1, Avenue de l'Observatoire - PARIS

Je soussigné, déclare souscrire aux Œuvres complètes de Victor Hugo, en 51 volumes, au prix de Cinq cent trente-cinq francs (535), que je m'engage à payer à raison de 35 fr. par mois, la dernière traite de 17 fr. 60.

Adresse : _____

Signature : _____

Au comptant, à la livraison : 6% d'escompte.
Frais de port, d'emballage et d'encaissement à la charge du client (42 fr. 60).



Un faux billet de 1.000 francs
fabriqué par d'habiles faux-monnayeurs

Serez-vous aussi habiles qu'eux et saurez-vous découvrir les fautes flagrantes de ce billet?
En tous cas, des malins s'y sont laissés prendre.
Si vous voulez savoir comment...

lisez les "HISTOIRES DE VOLEURS"
1 volume 12 fr. - A. FAYARD et C^{ie} Editeurs



PARIS-MOTOS

GEORGES FEVRE
79, Avenue des Ternes, 79
Wagram 75-04 - PARIS - R. C. 335.972

LE PLUS GRAND CHOIX DE PARIS
TOUTES LES MARQUES DE MOTOS NEUVES EN MAGASIN
Grand choix de machines d'occasion
Facilité de Reprise et d'échange
VEND A CRÉDIT SANS INTERÊT
— Ouvert le Dimanche —

Le détective E. GODDEFROY

est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris. Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78



POLICE PRIVÉE

Renseigne-Guide-Défend
TOUT, A TOUS ET PARTOUT
LES MEILLEURES CONDITIONS
PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER
Discretion - Conclusion Rapide

Adressez-vous aux Services Spéciaux :
Police Privée - Missions - Renseignements - Enquêtes - Surveillance - Protection - Juridique - Divorces - Contentieux - Crédits Renseignements Commerciaux - Immobilier Hypothèques - Voyages - Guides - Tourisme - Artistique pour spectacle.

pour vous éviter démarches, tracasseries, pertes de temps

MAB, 41, Boulevard Haussmann
Tél. Gutenberg 60-91
AGENCE B : 2, rue Bleue - Tél. Provence 37-05

SOMMER, DETECTIVE

POLICE PRIVÉE, 20^e année par ex-inspect. Sûreté.
Enq. avant mariage, Filature, Recherche. 40 fr.
PAIEMENT APRÈS SATISFACTION. Louvre 71-87
SURVEILLANCE. CONSTAT. DIVORCE.
RENSEIGNE SUR TOUT. PARTOUT.
CONSULTATIONS GRATUITES. Ouvert de 8 à 20 heures
CONFIANCE, DISCRETION, SÉCURITÉ

5, Rue ÉTIENNE-MARCEL

M^{me} SEVILLE VOYANTE

RÉUSSITE EN TOUT
100, rue Saint-Lazare,
PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium. Tous les jours, de 10 à 19 heures. — Par correspondance, 15 fr.

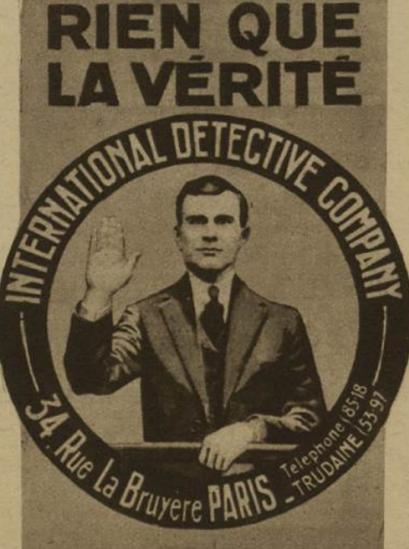
PETITES ANNONCES

5 francs la ligne

Les annonces doivent parvenir au plus tard aux bureaux de DÉTECTIVE le vendredi avant midi pour être insérées dans le numéro du jeudi suivant. Elles sont payables d'avance et doivent être reçues accompagnées de leur montant.
La ligne se compose de 48 lettres, signes ou espaces.

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thé,
VOYANTE ruse Girard, 78, av. des Ternes,
de la cour, 3^e ét. Paris. Consultez-les
vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

RIEN QUE LA VÉRITÉ



INTERNATIONAL DETECTIVE COMPANY
34, Rue La Bruyère PARIS Téléphone 18518 TRUDAINE 153-91

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger	65. »	35. »
tarif A ..	65. »	35. »
Etranger	75. »	39. »
tarif B ..	75. »	39. »

Veillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement : _____

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la Direction du journal DÉTECTIVE
35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITTRÉ 32-11
Compte Chèque Postal N° 1298-37

Toutes Recherches

livres police, espionnage, criminalité. Occ. D^r H. GROSS. Œvre complète de technique policière. Trad. Franc. 2 gros in-8° neufs 1100 pages fco recommandé. Contre mandat 55 francs à CARRIOT, 41 rue Nollet, Paris (17^e). DOCUMENTATION sérieuse sur question détective - 1. p. r.

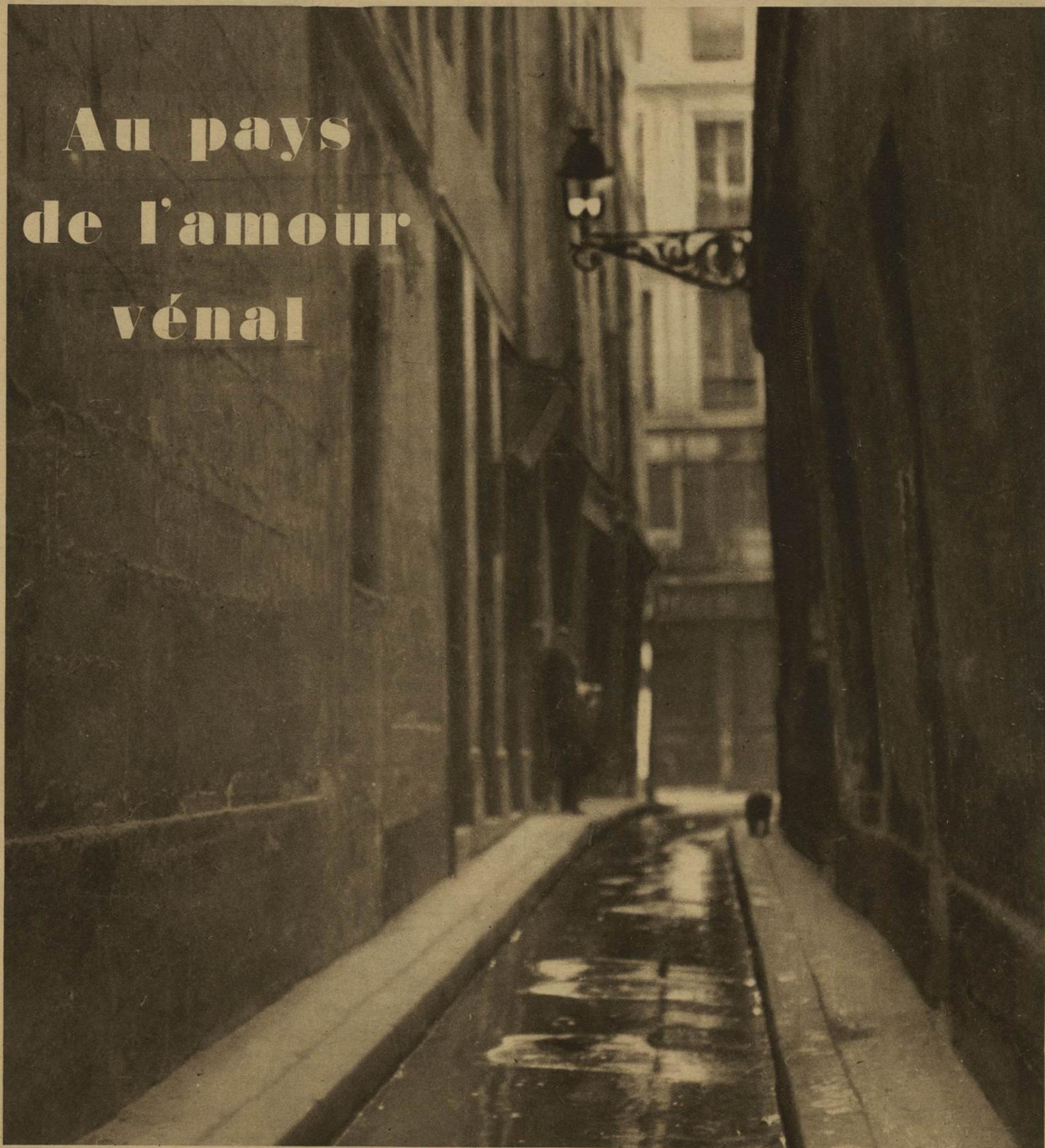
Détatouage universel

sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Envoi méthode produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. Diou, 10, rue Clovis-Hugues, Saint-Denis (Seine).

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

**Au pays
de l'amour
vénal**



(photo Lotar)

La rue de Venise... Un des cloaques de Paris où les prostituées viennent achever leur lamentable existence

(Lire page 6 la fin de l'enquête du docteur Henri Drouin)